

Bulletin Numismatique

114

décembre 2012

cgb.fr

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à :
http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html. Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet.
 Tous les numéros passés sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>
 L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 4 LE VISAGE DE JEANNE D'ARC
- 5 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 5 NOUVELLES DE LA SENA
- 6 LES BOURSES
- 7 MODERNES 22 : LES NCLTC* DE LA MDP
- 7 ESSAIS, PIÉFORTS, FDC, BE ET BU
- 8 À LA MÉMOIRE DE DANIEL DIOT
- 8 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 197
- 9-11 LE COIN DU LIBRAIRE
- 12-13 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 14 TRÉSORS - VANDALISME - HISTOIRE
- 15 ÉCONOMIE
- 16 RUMEURS : « INTERDIRE LA VENTE D'OR PRIVÉE » ?
- 16 C COMME COQUE... COMME COQUILLE !
- 17 UNE ANNÉE DE MASSACRE CULTUREL
- 18 DANS 75 % DES CAS, AUCUNE PIÈCE D'IDENTITÉ...
- 19 RÉSULTATS DÉFINITIFS DU VOTE DU FRANC 10
- 20-21 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 22 EFFETS PERVERS DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE
- 22 LE VRAI POUVOIR LIBÉRATOIRE DE LA 5.000€
- 23-24 LES MONNAIES GRECQUES
- 25 DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
- 25 ROME 32, UN POINT SUR VOS ACHATS
- 26 MONNAIES 56 : LES MONNAIES DE VISITE
- 27 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 28-29 CELTIC V
- 30-36 UN CONTE NUMISMATIQUE POUR NOËL
- 38-39 LES HABITS NEUFS DE LA BCE
- 40-41 PAPIER-MONNAIE 24
- 42 MONNAIES 56

ÉDITORIAL

2012 aura été une année charnière pour [cgb.fr](http://www.cgb.fr) avec le nouveau site et la diffusion de nos archives en ligne.

Les collectionneurs ne s'y sont pas trompés et la fréquentation du site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) est passée d'une moyenne de 5.000 visiteurs uniques/jour à 8.000 en l'espace de quelques jours.

Nous sommes convaincus qu'un marché numismatique sain est transparent, que chacun doit pouvoir trouver facilement en ligne de quoi identifier, comparer, évaluer, acheter en connaissance de cause.

Le service que nous devons aux collectionneurs est d'organiser au mieux l'information qui leur est utile pour identifier...

Mais il faut aussi qu'ils utilisent cette information. Nous ne pouvons rien faire pour des collectionneurs qui trouvent réaliste de payer des monnaies au tiers de leur prix sans s'inquiéter authenticité ou bidouille ! Nous ne pouvons non plus aider nos confrères à faire connaître leurs monnaies françaises modernes exceptionnelles s'ils n'utilisent pas la vitrine qui leur est offerte avec la Collection Idéale !

Nous avons de nombreux projets pour 2013, et dans l'attente de vous en parler plus en détails, l'équipe [cgb.fr](http://www.cgb.fr) vous souhaite de bonnes fêtes et n'oubliez pas : monnaies et billets font de formidables cadeaux originaux !

Michel PRIEUR

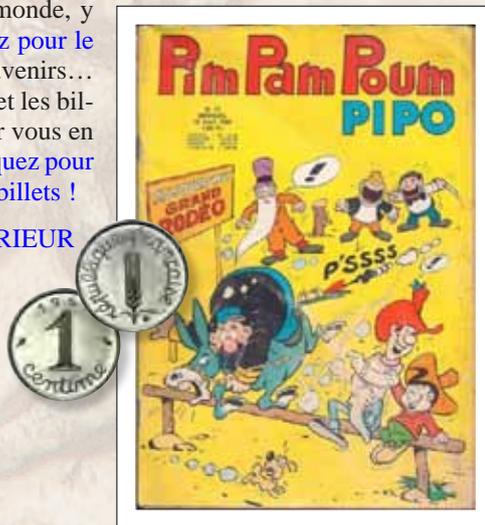
CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

60 millions de consommateurs - actu-histoireantique - ADE - ADF - American Heritage Minting AHM - antiquestrade-gazette - ARTPRICE - ATLAZ-Franck PERRIN - BBC - Xavier BOURBON - Arnaud BOURDON - boursier.com - boursorama - Émilie BOUVIER - britishmuseum.org - Christophe CHARVE - Arnaud CLAIRAND - CNG - Laurent COMPAROT - comptoir-des-monnaies.com - Joël CORNU - CORSE - MATIN - delcampe.net - André DERBEZ - Stéphane DESROUSSEAU - Jean-Marc DESSAL - Yannick DIEVAL - e-sylum - Faits et Documents - FRANCE MONNAIES - Bernard GARAUULT - Haïm GITLER - Christian GOR - Samuel GOUET - ha.com - historicoll.com - Institut TURGOT - Claude JACQUELINE - Philipp de JERSEY - Pierre JOVANOVIC - David KNOBLAUCH - la-chronique-agma - Marielle LEBLANC - Didier LELUAN - LES ÉCHOS - Philippe MICHALAK - Jean-Claude MICHAUX - NUMISMASTER - OR ET MÉTAUX - Nicolas PARISOT - pcgseurope.com - Jean-Luc PELLETAN - Serge PELLETIER - Gerd-Uwe PLUSKATT - PORTABLE ANTIQUITIES SCHEME - Michel PRIEUR - Éric PRIGNAC - Jean-Emmanuel RAT - Éric RAVEL - Thierry ROBERT - Jehan ROCHE - Fabrice ROLLAND - Laurent SCHMITT - SENA - Agostino SFERRAZZA - Guy SOHIER - STACK'S BOWER & PONTARIO - Laurent VOITEL - les illustrations proviennent de notre fonds, de ce que nous avons reçu ou de WIKIPEDIA. org - YannSan - ZDNET

Vos souvenirs, ce sont aussi les monnaies !

Un pps qui fera sourire tout le monde, y compris les plus jeunes, [cliquez pour le télécharger](#), présente nos objets souvenirs... bien entendu, il inclut les monnaies et les billets de toutes ces années ! Si le cœur vous en dit de reconstituer ces souvenirs, [cliquez pour les monnaies](#) ou/et [cliquez pour les billets](#) !

Michel PRIEUR



Ne peut être vendu - Version pdf - ISSN 1769-7034 - Directeur du BN : Michel PRIEUR

Nous contacter : [cgb.fr](http://www.cgb.fr), 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, courriel cgb@cgb.fr

HERITAGE AUCTIONS

La plus grande source au monde d'objets de collections



CLIQUEZ SUR CHAQUE IMAGE !!

Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :
Yann Longagna : compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



Historicoll.com

Enfin un site spécialisé dans les monnaies d'exception!



Pour plus d'informations
contactez Ugo Leca: 06 04 52 55 79

Une sélection de nos pièces à la Une

cgb.fr
argent.fr



Devis monnaies d'argent

Acheter/Vendre

Informations sur l'argent

Contactez nous pour obtenir
la valeur de vos monnaies d'argent

FAITES-VOUS
CONNAÎTRE !

VOTRE
PUBLICITÉ

ICI !

**CONSULTEZ NOS TARIFS
EN CLIQUANT ICI**

PANNEAU D’AFFICHAGE



CONFÉRENCE BÉARN LE 13 DÉCEMBRE À PAU



Si vous en avez l'occasion, ne manquez pas cette série de conférences en accès libre où vous aurez le plaisir de retrouver Arnaud Clairand sur les chiffres de fabrication de l'atelier de Pau.



Pour télécharger le programme, cliquez !

LE NUMÉRO D’OCTOBRE DE MONETA DISPONIBLE !



Serge Pelletier communique : Le numéro d'octobre de moneta est maintenant disponible au www.ons-sno.ca.

- Dans ce numéro :
- + 1937 : Un vent de changement souffle [François Rufiange]
- + Les châteaux et palais [Serge Pelletier]
- + Les funérailles de S. J. Major [Chris Faulkner]
- + L'ascension et la chute d'un empereur [Wilfred Lauber]
- + Rallye numismatique : Un franc succès [John Deyell]

Bonne lecture !

L’EURO A TOUJOURS DE FERVENTS SUPPORTERS !



Ici, une pie voleuse...



DÉDICACES AU PALAIS BRONGNIART



Lors du dernier salon du Palais Brongniart du 13 octobre 2012, deux auteurs maison se sont prêtés au jeu des dédicaces :

Stéphane Desrousseaux, docteur en histoire a dédicacé « *La monnaie en circulation en France sous Napoléon* », résultat de plus de dix ans de recherche. Bernard Garault a quant à lui dédicacé son ouvrage consacré aux poids et balances « *Le Pesage Monétaire, Boîtes et poids de France du XVII^e au XIX^e siècle* ».



NOUVELLES DE LA SENA

La Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (Séna) se réunira le vendredi 7 décembre 2012 à 18h 30 pour sa séance mensuelle. Celle-ci se tiendra, pour la dernière fois, dans la salle de lecture de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, Paris IV (Métro : Saint Paul, Autobus : 69, 76, 96). La séance est ouverte à tous et l'entrée est libre.

Cette conférence, présentée par Thibault Cardon aura pour thème « *La monnaie en contexte archéologique comme source* ».

Depuis une cinquantaine d'années, la multiplication des fouilles archéologiques des sites médiévaux fournit une nouvelle source pour les études d'histoire monétaire et numismatique. Le contexte de découverte

des monnaies et autres objets monétiformes permet d'aborder de nouveau des problèmes anciens, tels que la classification de certains monnayages, mais aussi poser des questions neuves pour lesquelles les sources écrites ou iconographiques ne sont que peu loquaces, notamment en ce qui concerne les usages quotidiens – ou exceptionnels – des monnaies. Trois axes de recherche, différents tant par les échelles envisagées que par les thèmes traités, seront présentés : la diffusion des monnaies noires de Namur en France aux XIV^e et XV^e siècles, la sériation socio-économique de sites médiévaux, l'analyse des variations de concentrations spatiales ou chronologiques à l'échelle d'un site.

Les conférences suivantes organisées par la Séna auront pour thème :

- « Fouille d'une motte gallo-romaine dans l'Allier », le vendredi 4 janvier 2013, par Laurence Calmels,

- « Le monnayage expliqué de la princesse de Château-Regnault (1613-1629) », le vendredi 1^{er} février 2013, par Christian Charlet.

- « Identification et datation par la numismatique gauloise de sites archéologiques laténiens et gallo-romains précoces », le vendredi 5 avril 2013, par Louis-Pol Delestrée.

A partir du vendredi 4 janvier 2013, les conférences de la Séna se tiendront à la Maison des associations du 1^{er} Arrondissement de Paris, 5 bis, rue du Louvre, Paris 1^{er}.

LES BOURSES

CALENDRIER DES BOURSES

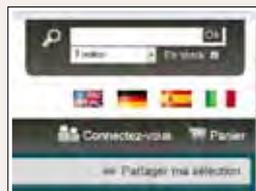
DÉCEMBRE

- 1 Genève (CH) (***) (N)
- 1-2 Monaco (MC) (***) (N)
- 2 Auch (32) (***) (N)
- 2 Hanovre (D) (***) (N)
- 2 NeussäB (D) (***) (N+Ph)
- 2 Würzburg (D) (***) (N)
- 8 Berlin (D) (nc) (N)
- 8 Hoyerswerda (D) (***) (N+Ph)
- 9 Drancy (93) (nc) (tc)
- 9 Saint-Étienne (42) (***) (N)
- 9 Herentals (B) (***) (N)
- 9 Altenburg (D) (***) (N)
- 9 Clèves (D) (***) (N)
- 9 Hambourg (D) (***) (N+Ph)
- 15 Bagnolet (93) (***) (N)
- 16 Tilburg (NL) (***) (N)

2013

JANVIER

- 10/13 New York (USA) (*****) (N)
- 13 Dombasle-sur-Meurthe (54) (***) (N)
- 13 Goussainville (95) (***) (N)
- 19 Paris (75) (***) (B) AFEP
- 19 Ludwigsburg (D) (***) (N)
- 20 Brasles (02) (***) (tc)
- 20 Longjumeau (91) (nc) (tc)
- 26/27 Bâle (CH) (*****) (N)
- Bäslar Münzenmesse
- 27 Montélimar (26) (***) (N)
- 27 Vandoeuvre-lès-Nancy (54) (***) (tc)
- 27 Gand (B) (***) (N)



CONCOURS

DU CADEAU NUMISMATIQUE LE PLUS ÉPATANT !

Un cadeau, c'est fait pour faire plaisir mais aussi pour impressionner... voire épater celui qui le reçoit.

Collectionneurs, nous pouvons utiliser monnaies et billets pour faire un cadeau qui surprendra. Pour le trouver, il suffit d'utiliser un bon moteur de recherche par mot clé et regarder pour ce que vous savez être un centre d'intérêt de la personne pour qui vous cherchez un cadeau. Tout peut servir de piste : son prénom, son nom, sa ville actuelle ou d'origine, son métier, ses centres d'intérêt, ses goûts... Testez avec le **moteur de recherche en haut à droite de notre site, cliquez,**

vous serez vous mêmes épaté des réponses incongrues à des mots de la vie courante. Une fois le cadeau fait... racontez-nous avec les commentaires entendus, nous publierons dans le BN !

Bien évidemment, ce cadeau doit être fait à quelqu'un qui n'est pas numismate ou en dehors de sa spécialité.

Un exemple ? Vous êtes invité à chez un ami à Corbeil ? Il y a les billets de la Chambre de Commerce de Corbeil, des jetons du club de tir, des coches ou des notaires, des monnaies de l'atelier, dont trente objets à moins de 50 euros et 19 à moins de 15 euros... Essayez !

Michel PRIEUR

RENDEZ-VOUS LE 2 DÉCEMBRE À LA XX^e GRANDE BOURSE DE MONACO

CGB.fr vous donne rendez-vous le 2 décembre 2012 au Salon International de Numismatique de Monaco. Cet événement se tiendra à la Salle du Canton (Terrasses de Fontvieille). **Joël Cornu** et **Laurent Voitel** seront les deux représentants de CGB.fr.

Si vous désirez vous faire livrer des commandes : n'hésitez pas à nous prévenir jusqu'au vendredi 30 novembre au soir. Si vous souhaitez nous confier des monnaies ou billets ou si vous avez simplement des questions... cette bourse sera le cadre idéal pour nous



rencontrer : nous serons à votre écoute et à votre entière disposition !

Ce sera aussi l'occasion de visiter une exposition de monnaies de prestige qui se déroulera du 1^{er} au 2 décembre 2012 au Musée des Timbres et des Monnaies, juste à côté de la Salle du Canton.

Renseignements utiles :

Adresse :

Les Terrasses de Fontvieille
25-29 avenue Albert II
MC 98000 Monaco

Accès : <http://www.salleducanton.mc/acces-contacts/>

ESSENTIEL !!! ESSENTIEL !!! ESSENTIEL !!! ESSENTIEL !!! ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique vous trouvez la mention :

Poser une question ou signaler une erreur sur la description de cet article

C'est très important ! Nous ne sommes pas stupides pour croire que sur 300.000 fiches

nous n'avons fait aucune erreur ou faute de frappe. Nous avons besoin de vous qui en remarquez pour nous les signaler. Cela améliore la qualité du site qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !



**CLIQUEZ POUR VISITER LE
CALENDRIER DE TOUTES
LES BOURSES ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe cgb.fr soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique.

Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne,
75002 PARIS.

Tél : 01 40 26 42 97 courriel : joel@cgb.fr

LA BOURSE DE LILLE EN PHOTOS !

Sur le blog des Amis De l'Euro, une série de photos de la bourse de Lille, **cliquez pour les voir !**



MODERNES 22 : LES NCLTC* DE LA MDP

Après le **MODERNES 21** consacré aux monnaies frappées entre 1815 et 1870, **MODERNES 22** est un hommage rendu à la grande maison du quai Conti, même si celle-ci n'a jamais jugé utile de publier un catalogue de cette importante partie de sa production numismatique.

Les monnaies non circulantes de la Monnaie de Paris constituent le thème de ce présent catalogue. Nous avons donc compilé l'ensemble des monnaies non circulantes, c'est-à-dire les monnaies commémoratives non circulantes, mais aussi les essais, les piéforts et les séries Fleur de Coin, Brillant Universel ou Belle Épreuve et ce sur l'ensemble de la production moderne et contemporaine de la Monnaie de Paris.



Ceci nous entraîne donc bien au-delà du simple cadre hexagonal car la Monnaie de Paris a œuvré pour la France métropolitaine mais aussi pour ses territoires ultramarins : dans un premier temps, ses colonies, puis ses DOM-TOM.



Elle a également très tôt exporté ses fabrications, d'abord dans son pré carré monégasque, puis dans ses principales aires d'influence, l'Amérique du Sud et l'Europe balkanique.



Le nombre de fabrications et donc d'essais s'est très rapidement développé après guerre avec le projet d'Union Française, et la nécessité de resserrer les liens entre la France et son Empire. Toutefois, le mouvement de fond des indépendances, initié au lendemain de la guerre par les États-Unis, a vite eu raison de cet ambitieux projet d'union. Il en subsiste la Banque Centrale des États de l'Afrique Occidentale et la Banque Centrale des États de l'Afrique Centrale pour lesquelles la Monnaie de Paris va graver un très grand nombre de monnaies. Parallèlement, au franc CFA adopté par les pays africains de la zone franc, une seconde zone, celle du Franc Pacifique, est créée afin de couvrir les territoires ultramarins de l'Océan Pacifique.



En France, la Monnaie de Paris ne reste pas inactive. Les essais continuent à être produits. Le passage de l'ancien au nouveau franc est l'occasion de frapper de forts intéressants concours monétaires.

ESSAIS, PIÉFORTS, FDC, BE ET BU



Le champ des frappes non circulantes va sans cesse s'élargir. Aux premières séries commercialisées dès les années 1960, s'ajoutent dans les années 1980, les frappes commémoratives purement non circulantes dites « de collection ».



L'activité de la Monnaie de Paris dans ce dernier domaine va rapidement se développer et même s'internationaliser. Le passage à l'Euro va confirmer ce mouvement avec une offre souvent pléthorique et pas forcément cohérente.



Le présent catalogue aura, entre autres qualités, celle de vous offrir un vaste panorama de ces productions. Fort de plus de mille monnaies, **MODERNES 22** vous propose une large sélection avec un maximum d'illustrations. Cependant nous n'avons pas pu reproduire toutes les monnaies, faute de place. Celles qui manquent sont toutefois visibles, en couleurs et en plein écran dans nos e-boutiques. N'hésitez pas à utiliser notre moteur de recherche en tapant le numéro de six chiffres en rouge adopté dans le catalogue. Ce numéro vous sera également utile pour commander : il vous suffit simplement



de le recopier sur votre bon de commande papier ou internet. Rappelons ici que, comme plusieurs exemplaires sont parfois disponibles,

l'exemplaire que vous recevrez ne sera pas forcément celui qui est illustré mais il sera de qualité équivalente. Il ne faut surtout pas oublier que ce catalogue ne constitue qu'un simple aperçu de notre fonds, l'intégralité des monnaies que nous proposons étant bien

entendu disponibles et vendues en ligne sur notre site internet cgb.fr

Au nom de toute l'équipe cgb.fr, nous vous souhaitons une bonne lecture et de trouver la ou les monnaies manquant à votre collection.

Stéphane DESROUSSEAU,
Fatima MAHFOUDI,
Marielle LEBLANC, Michel PRIEUR
et Laurent COMPAROT

PS*. NCLTC : *Non Circulating Legal Tender Coins*, acronyme réunissant dans les catalogues internationaux toutes les monnaies qui, sans être jamais utilisées pour payer, sont néanmoins légalement pourvues d'un pouvoir libérateur.

À LA MÉMOIRE DE DANIEL DIOT, PRÉSIDENT DES ADF 1997 - 2004

Daniel Diot avait été l'un des premiers à nous rejoindre aux ADF, nous étions de vieux complices depuis les années 80 et l'Association Numismatique des Bords de Marne (ANBM) de Joinville-le-Pont. Il avait collaboré au FRANC dès la première édition de 1995 et continuait à alimenter de ses conseils et de ses connaissances les éditions successives.

C'est la première Assemblée Générale que je ne présiderai pas le samedi 24 novembre 2012. C'est normal, c'est Franck Perrin qui est devenu notre nouveau président. Je lui ai passé le témoin (comme dans une course de relais) que j'avais moi-même reçu de Daniel sept ans plus tôt !

LE PRÉSIDENT FONDATEUR,
DANIEL DIOT,
NOUS A QUITTÉ CETTE ANNÉE !

Daniel, outre sa participation à la rédaction du FRANC I avait accepté avec enthousiasme la présidence des ADF quand nous avons créé l'association en 1997. Il apportait à chaque AG sa jovialité et sa présence, ayant toujours un mot sympathique pour chacun d'entre nous quand nous réunissions dans la petite salle du premier étage, si étroite de l'Arbre à Cannelle qui n'existe plus aujourd'hui !

Nous ne pouvions pas débiter cette seizième assemblée générale sans évoquer sa mémoire et son souvenir.

Le poète dit que nous ne sommes pas complètement mort tant que quelqu'un que nous avons connu pense à nous.

Je suis persuadé que tu vas continuer à vivre très longtemps parmi nous, Daniel, tellement ta présence est forte et ton héritage



important. Les ADF sont encore orphelins, et ils ne t'oublieront pas !

Laurent SCHMITT
(ADF 043)

FORUM DES AMIS DU FRANC N° 197

PIÈGES ET BIDOUILLES

Monnaie présentée par André Derbez sur le forum de discussion des ADFs. Aucune explication plausible ne peut être trouvée dans le processus de fabrication pour expliquer la tranche chanfreinée de cette monnaie. Compte tenu du poids léger (2,71 g), il s'agit donc plus vraisemblablement du résultat d'un meulage ultérieur à la frappe.



COIN ÉBRÉCHÉ

Monnaie présentée par André Derbez sur le forum de discussion. La cassure de coin avec perte du morceau concerne le listel du revers entre 4h et 5h. Le morceau manquant sur le coin de revers a entraîné un surplus d'alliage à 4h. Le non-refoulement du métal dans cette zone a eu pour conséquence une frappe faible sur le bord correspondant à l'avers.



FAUX FAUTÉ : FAUX D'ÉPOQUE FAUTÉ...

Comme le dit son découvreur, André Derbez, qui nous présente cette monnaie : « il fallait le faire » ! Certains faussaires ne doutent vraiment de rien...



COINS CHOQUÉS

Magnifique monnaie à coins choqués présentée par Thierry Robert sur le forum de discussion des ADF.

Le haut du bonnet est clairement visible au revers sous la date tandis qu'à l'avers, on peut voir également la trace du millésime près du bonnet phrygien.

Note du BN : regardez les monnaies courantes ! Elles peuvent avoir des fautés qui ne le sont pas ! Vérifiez-vous les axes ?
Et les coins choqués ?

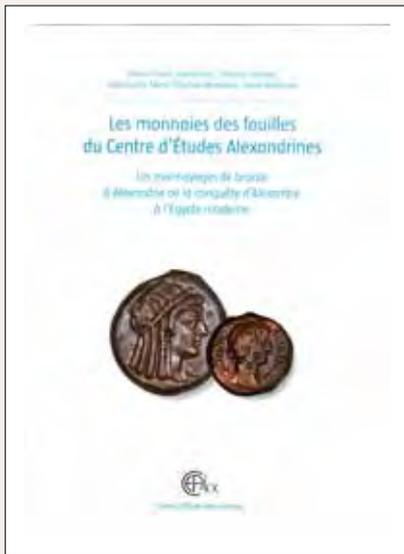


OR & métaux
MONNAIES DE COLLECTION

Visitez notre
nouvelle boutique
sur www.oretmetaux.fr

13 Bd Joffre - Nancy - Tél. : 03 83 30 13 28

LE COIN DU LIBRAIRE



Olivier PICARD, Cécile BRES, Thomas FAUCHER, Gilles GORRE, Marie-Christine MARCELLESI, Cécile MORRISSON, *Les monnaies des fouilles du Centre d'Études Alexandrines. Les monnayages de bronze à Alexandrie de la conquête d'Alexandre à l'Égypte moderne, Alexandrie, 2012, Études Alexandrines 25, relié cartonné, (20 x 28 cm), 481 pages dont 47 planches, photos couleurs cartes et plans.*

Cet ouvrage pluridisciplinaire, envoyé par Jean-Yves Empeur pour recension, nous présente un aspect méconnu de la circulation monétaire à Alexandrie au travers de l'utilisation de



la monnaie usuelle, celle de métal vil, celle des indigents, des anonymes, ultime témoignage que pouvait nous livrer la grande cité depuis sa création, à l'époque ptolémaïque, jusqu'aux monnaies contemporaines de la RAE. (République Arabe d'Égypte).

Au total, ce sont 3.529 monnaies qui sont décrites sur trois cents pages et illustrées en couleur à l'aide de 44 planches de photos. L'ouvrage se découpe en six grands ensembles chronologiques avec tout d'abord les monnaies lagides (p. 17-124, pl. 1-23 et 1022 numéros) sous la plume d'Olivier Picard, Thomas Faucher et Gilles Gorre. La deuxième partie est consa-

crée aux monnaies de la province, d'Auguste à la réforme de Dioclétien (p. 125-169, pl. 24-29 et les n° 1023 à 1288), rédigée par Olivier Picard. Le troisième chapitre, réservé aux monnaies grecques

et provinciales romaines, est l'œuvre de Marie-Christine Marcellesi (p. 171-197, pl. 30-32, n° 1289-1348). Le quatrième volet est réservé aux monnaies impériales de la réforme de Dioclétien à celle d'Anastase, et est dû à la sagacité de Marie-Christine Marcellesi (p. 199-289, pl. 33-42, n° 1349-2883). Le cinquième opus est conduit sous la baguette d'Olivier Picard et de Cécile Morriison et porte sur les monnaies byzantines de la réforme d'Anastase au début du monnayage abasside (p. 291-314, pl.



LES FOUILLES D'ALEXANDRIE

43-45, n° 2884-3411). La dernière partie est réservée aux monnaies islamiques et modernes et a été rédigée par Cécile Bresc, (p. 315-327, n° 3412-3529).



photographiées par Thomas Faucher, bien qu'un peu ternes, sont parfaitement lisibles pour du matériel souvent mal conservé.



Ces monnaies de bronze sont replacées dans le cadre de leur invention géographique au cours des travaux menés depuis 1993 sur les dix chantiers de fouilles du Centre d'Études Alexandrines (Billiaro, Consulat, Cricket, Diana, Fouad, Gabbari, Lux, Majestic, Patriarcat et Radio) (p. 11-16) éclairées par les planches 46 et 47 (Alexandrie, plan de Mahmoud el Falaki, 1865 et les chantiers de fouille dans l'Alexandrie d'aujourd'hui). Cet ensemble est complété par une table de concordance des découvertes des unités stratigraphiques et des monnaies, très utile (p. 353-381). La table des matières (p. 7-8), la liste des abréviations (p. 329-330), une bibliographie détaillée (p. 331-352) ainsi que la table des planches (p.383-384) viennent utilement compléter l'ouvrage. Choix du papier, finesse de l'impression ne sont pas à discuter et renforcent le côté agréable de la lecture, le tout placé sous une couverture cartonnée de grande qualité. Les planches (p. 387-479,

Les nombreuses analyses sur les monnaies lagides avec l'étude détaillée des dénominations renouvelle une vision parfois simpliste que nous pouvions avoir sur ce type de monnayage. Pour la période romaine comprise entre Dioclétien et Anastase nous ne sommes pas surpris de découvrir que l'atelier d'Alexandrie arrive largement en tête toutes périodes confondues. Cependant, la présence non négligeable de monnaies coulées ou d'imitation reste assez surprenante. Plus surprenant encore est le nombre de 502 pièces de l'atelier d'Alexandrie sur 528 bronzes pour la période byzantine.

Nous invitons le lecteur à découvrir cet ouvrage qui peut sembler aride au premier abord, du fait du choix du sujet, mais qui s'avère en réalité passionnant et nous livre des conclusions sur la circulation monétaire auxquelles nous ne nous attendons pas toujours bien qu'elles vérifient l'exemplarité et la spécificité d'Alexandrie.

Laurent SCHMITT



LE COIN DU LIBRAIRE

MONTENEGRO 2013



Le « Montenegro » est déjà un classique de la numismatique italienne avec 28 éditions parues et aussi un ouvrage familier de notre librairie.

Le « Montenegro » couvre la numismatique italienne du début du XIX^e siècle à nos

jours, y compris les États Pontificaux et le Vatican et Saint Marin. Pour le Royaume de Sardaigne, la chronologie remonte même au règne de Victor Amédée III vers 1717, l'accent étant mis sur cette maison de Savoie qui règnera sur la totalité de l'Italie de 1870 à 1946.

L'ouvrage rédigé en italien est agréable et facile à lire même pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue transalpine. La numismatique italienne du XIX^e siècle est complexe tant le pays est divisé en de multiples états, division renforcée par les ambitions françaises et autrichiennes. Le collectionneur de Napoléonides mais aussi de ces monnaies dites de Républiques sœurs issues de la Révolution Française trouvera ici son bonheur. Outre l'empreinte napoléonienne, les similitudes avec la numismatique française sont importantes avec l'adoption du système monétaire de l'Union Latine par le Royaume de Sardaigne, puis par le Royaume d'Italie. Le XX^e siècle n'est pas non plus négligé, et l'auteur insiste bien sur nombre de contrefaçons des monnaies

de Victor Emmanuel III (collectionneurs, attention aux fausses bonnes affaires !). Les critiques relatives à l'iconographie qu'on était en droit de formuler pour les précédentes éditions, font désormais partie du passé : les photographies désormais en majorité en couleur s'améliorent d'édition en édition, excepté bien sûr pour quelques monnaies rarissimes. Riche en informations sur les différents monnayages ainsi que les multiples variétés, le « Montenegro » est un agréable et incontournable compagnon pour le collectionneur d'une numismatique souvent très proche de la numismatique française.

Enfin, il faut noter que le prix reste toujours inchangé à 20,66 Euro, soit 40.000 Lires !

Montenegro 2013, Manuale del collezionista di monete italiane con valutazione e gradi di rarità - 28a edizione, par Eupremio Montenegro, Turin 2012, cartonné, (15 x 22,5cm), 717 pages, illustrations en couleur, degrés de rareté et cotes en euro pour quatre états de conservation, LM216, 20,66 Euro.

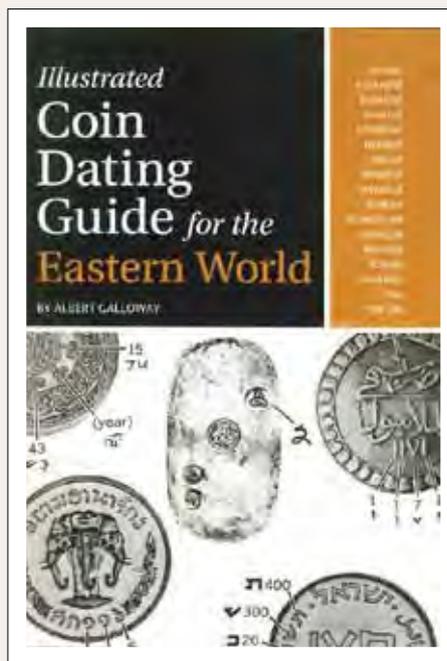
Laurent COMPAROT

DATER POUR COLLECTIONNER

L'éditeur Krause Publications vient de faire paraître une nouvelle édition de « Illustrated Coin Dating Guide for the Eastern World ». La précédente édition de ce livre concocté par Albert Galloway datait de 1984. Ce livre dont le titre pourrait être traduit par « Guide illustré pour la datation des monnaies du monde oriental » est pensé comme un usuel destiné à aider le collectionneur à déchiffrer la datation des monnaies dont les dates ne sont pas libellées en chiffres arabes « occidentaux » (1, 2, 3, 4, 5...).

Dès qu'un collectionneur s'éloigne des sentiers balisés de nos monnaies modernes occidentales, il se retrouve confronté à des systèmes numériques et de calendriers dont les codes nous sont plus ou moins hermétiques. Pour lire une date sur une monnaie japonaise ou éthiopienne, il faut non seulement comprendre les systèmes de numérotation mais aussi les systèmes de datation utilisés. Ce guide permet enfin au collectionneur de s'affranchir de certaines barrières de compréhension pour élargir le champ de sa collection aux monnaies arabes ou perses, ainsi qu'à celles d'Assam, de Birmanie, Chine, Géorgie, Israël, Inde, Java,

Japon, Corée, Mongolie, Népal, Thaïlande ou du Tibet.



La première partie est composée d'une présentation des principaux systèmes calendaires ainsi que de tableaux explicatifs ou de concordance. La seconde partie est consacrée aux différents systèmes de data-

tion monétaire avec une approche vraiment pédagogique. A partir de photographies de monnaies sont déterminées les dates et leur concordance dans notre système conventionnel de datation, le processus de lecture et de détermination étant à chaque fois détaillé.

Ainsi outillé, le collectionneur est mieux armé pour aborder des domaines numismatiques *a priori* hermétiques. Écrit en anglais, éditeur étatsuniens oblige, la lecture est aisée et de multiples exemples et tableaux facilitent grandement la compréhension de l'ouvrage. Cependant, on regrettera la mise en page un peu brouillonne et la qualité d'impression des textes, pas assez contrastée à mon goût.

« Illustrated Coin Dating Guide for the Eastern World » sera un compagnon numismatique idéal tant pour le collectionneur débutant que pour votre serviteur qui souvent recherche longuement dans sa mémoire pour retrouver certaines logiques de datation.

Illustrated coin Dating Guide for the Eastern World par Albert Galloway, Iola 2012, 15 x 23, 140 pages, illustrations en noir et blanc, référence LI07, prix : 19,95 Euro.

Laurent COMPAROT

NE BRADEZ PAS VOS MONNAIES



Faites-les grader par PCGS, à Paris.

- Professional Coin Grading Service:
- Vous offre sa garantie illimitée d'authenticité.
 - Optimise la valeur marchande de vos monnaies.
 - Est LA référence mondiale absolue en matière de grading.

NOUVEAU: Le bureau PCGS parisien est désormais ouvert aux marchands numismatiques et aux particuliers européens du lundi au vendredi de 10h à 17h (sur rendez-vous). Nous y acceptons les soumissions des Professionnels Agréés PCGS et des membres du Club des Collectionneurs PCGS.

Si vous désirez rejoindre le Club des Collectionneurs PCGS et soumettre directement, retrouvez-nous à www.PCGSEurope.com sur la page "Comment Soumettre," cliquez sur "Adhérer au Club des Collectionneurs." Les feuilles de soumission y sont aussi téléchargeables. Pour plus d'informations, contactez-nous au **01 40 20 09 94** ou par courriel à info@pcgseurope.com.

*Catalogue Krause, monnaie non circulée.
 ** Cabinet Numismatique, Maison Palombo S.A., Genève. Vente aux enchères, Novembre 2011.



I DOGI ET LE LORO MONETE

Idogi et le loro monete est un ouvrage consacré aux monnaies frappées à Venise et dans sa région entre 814 et 1870, de Louis le Pieux à l'unification de l'Italie. Ce cadre chronologique dépasse

largement celui de la période des doges. Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage une étude scientifique abordant l'histoire numismatique de Venise, les aspects économiques ou les différentes politiques monétaires vénitiennes. Il s'agit avant tout d'un ouvrage destiné aux numismates classant chaque monnaie en fonction de l'autorité émettrice (doge, empereur, roi...) en leur assignant un indice de rareté et des cotes en fonction de quatre états de conservation. Un tel ouvrage manquait au collectionneur qui n'avait souvent recours qu'au *Corpus Nummorum Italicorum* publié il y a plus d'un siècle. Cet ouvrage complète utilement les volumes du M.I.R. au sein desquels celui de Venise n'a pas encore paru. Même si les séries vénitiennes ne présentent pas une grande diversité typologique, cet ouvrage est assez largement illustré par de très bonnes photographies en couleur.

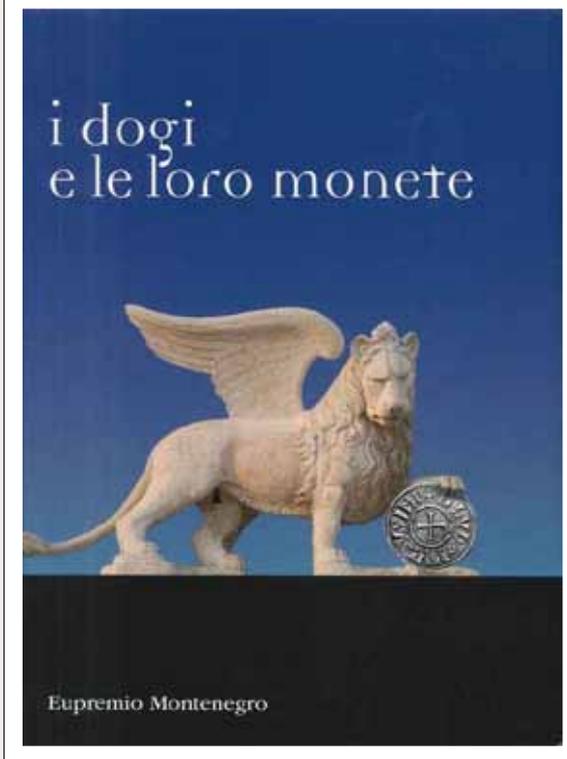


Zara), de Murano ainsi qu'aux nombreuses imitations des monnaies de Venise frappées dans de petites seigneuries du Piémont italien telles que Frinco, Passerano.

Cet ouvrage est incontournable pour tous les collectionneurs s'intéressant aux monnaies vénitiennes. Il s'impose déjà comme la référence auprès des numismates.

Réf : Ld74. 17x24 cm, 1000 p. illustrations couleur : 120 euros.

Arnaud CLAIRAND



REVUE DE PRESSE ET DIVERS

PHOTOGRAPHER SES OBJETS DE VALEUR POUR MIEUX LES PROTÉGER !



De saines recommandations du Ministère de l'Intérieur, [cliquez pour visiter le site](#) ou [cliquez pour télécharger le pdf](#) que vous pourrez stocker.



LE FONDATEUR D'ITHACA PUBLIE UN MANUEL



Bien entendu, tout ceci est pour les anglophones ou, au moins, eux qui se débrouillent en anglais. En revanche le sujet concerne tout le monde : les monnaies locales !

En effet, Ithaca est un exemple de réussite avec plus d'un million de dollars de masse monétaire émise depuis 1991 et plus de cinq cent commerces et services acceptant les « Ithaca hours ».



Paul Glover, qui a créé le système, (qui est maintenant géré par un conseil, [cliquez pour voir leur site](#)) publie un manuel pour créer une monnaie locale et « enrichir sa communauté », [cliquez pour voir sa page](#) et le commander.

Michel PRIEUR

GUY SOHIER COMMUNIQUE :



Je vous signale la sortie du premier 200€ DRAGHI, X/R008, encore un allemand bien sûr !

Un de mes correspondants allemands a par ailleurs vu (de ses propres yeux) des 100€ et 50€ Draghi. Affaire à suivre... et scans demandés !

Cette nouvelle combinaison est bel et bien confirmée (R008/X0499) !

Question annexe : où est R007 ?

Tout retrouver : <http://liste.eurobillets.free.fr/>

Guy SOHIER

LE PODCAST DE EUROPE 1 MIDI SUR L'OR AVEC MICHEL PRIEUR

CLIQUEZ !



LE BRITISH MUSEUM MET SES BILLETS EN LIGNE



Excellente nouvelle pour les amateurs de billets anglais, tant de la Banque d'Angleterre que des banques privées, [en cliquant vous verrez le catalogue en ligne de 1868 billets différents.](#)

Une fois de plus on constate de pragmatisme des anglo-saxons qui photographient et mettent en ligne ce que tout le monde veut voir, de Bombay à San Francisco le catalogue et les images : mettre en ligne est ce qui coûte le moins cher.



En revanche les Français, toujours à la recherche de l'impressionnant clinquant qui sera dans les journaux et n'ayant aucun souci d'efficacité, discutent depuis quinze ans d'un musée où seraient présentés des billets et objets provenant des fabuleuses archives de la Banque de France...

Bien entendu on n'a toujours rien vu et les rumeurs qui parlent de la Cité de l'Economie n'ont rien de rassurant : voir des billets derrière une vitrine, n'importe quel spécialiste de billets vous dira qu'il s'en moque éperdument et qu'il ne se déplacera que pour acquis de conscience. Ce qui l'intéresse, ce qui intéresse tout le monde, c'est de pouvoir, chez soi, visiter l'exhaustivité des archives... Bref, à l'anglaise, les archives cataloguées en ligne avec de bonnes illustrations.

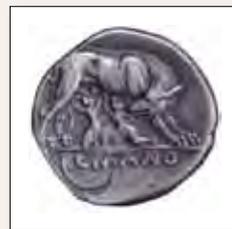
Michel PRIEUR

LE BRITISH MUSEUM MET SA RÉPUBLIQUE EN LIGNE



Plus qu'impressionnante, leur collection de la République romaine regroupe douze mille monnaies et peut être visitée, [cliquez pour accéder à la page d'accueil](#), en cherchant par référence du RRC (*Roman Republican Coinage, Crawford*), par type monétaire (mais évidemment 9832 réponses pour denarius !) ou par nom de monétaire.

Attention, la logique anglaise est par personnage et non par famille comme nous le ferions en France. N'hésitez pas à fouil-



ler l'excellente liste des monnayeurs, [cliquez pour l'ouvrir](#).

Défaut majeur ? Comme d'habitude chez les auteurs de sites qui ne sont pas familiers de l'utilisation de l'informatique en ligne mais qui ont tout fait sur leur propre ordinateur, taille minuscule des images qui apparaissent en planche. On ne voit évidemment rien à l'écran mais ce défaut, cosmétique, devrait être facilement corrigé au fur et à mesure que les utilisateurs se plaignent !

Michel PRIEUR

LES PERLES DES 1 CENTIME DUPRÉ



Reçu de Christian Gor, l'homme des 1 centime Dupré, une étude de coins qui montre un exemple de variation du nombre des perles, [cliquez pour ouvrir son pdf](#).



« L'INDUSTRIE MUSÉALE, UNE INDUSTRIE À PART ENTIÈRE »



<http://www.boursorama.com/actualites/selon-une-etude-d-artprice-le-qatar-en-passe-de-devenir-n-1-de-l-industrie-museale-1727d2df6a94b20ee-265de3e2ab2f570>



Très important article de *artprice* qui mérite d'être médité après une lecture attentive : quand on voit le nombre de monnaies qui manquent encore aux grands cabinets des médailles, on n'ose imaginer tout ce que les musées qui se créent dans les pays émergents vont devoir acheter aux collectionneurs qui auront eu l'intelligence de se constituer des collections spécialisées intelligentes...

RAT DES VILLES, RAT DES CHAMPS : S'ADAPTER



Superbe article de synthèse par Charles Sannat, [cliquez pour le lire](#), et souvenez-vous de Darwin : ce n'est pas le plus fort et le plus gros qui survit, c'est le plus adaptable...

Michel PRIEUR

Michel PRIEUR

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

LES JUGES NEW-YORKAIS SONT-ILS FOUS ?



Article horrifié de l'*Antiques Trade Gazette*, [cliquez pour le lire](#) (en anglais) : la Cour Suprême de l'État de New York oblige dorénavant, pour que la vente soit légale, les organismes de vente aux enchères exerçant dans l'État de New York à révéler aux acheteurs le nom du vendeur sur la facture.



Si cela se fait naturellement lors de la vente d'une collection par le jeu du pedigree de la vente, aucune maison de vente aux enchères n'a envie de révéler à ses acheteurs, souvent des professionnels, le nom de ses déposants, souvent des professionnels aussi... On se demande d'où peut venir la logique d'une décision pareille !

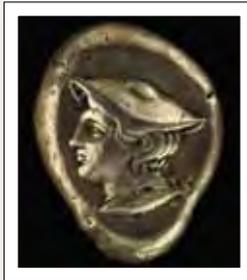
Michel PRIEUR

EXPOSITION EN LIGNE DEPUIS JÉRUSALEM



Superbe site avec les monnaies les plus marquantes de l'exposition sur les monnaies d'électrum organisée par Haïm Gitler et le musée d'Israël, [cliquez pour visiter](#).

Pour voir les détails des monnaies passez votre souris sur l'illustration de gauche et si vous voulez voir la totalité en grand format, clic droit et ouvrir dans un nouvel onglet.



On ne peut qu'admirer la création de ce site qui va permettre à des centaines de milliers de gens, au fil des années, d'admirer ces minuscules chefs d'œuvres.

Quelle différence avec certaines expositions bien plus dispendieuses qui ne seront jamais vues que par quelques milliers de personnes ayant, eux, trouvé le temps et les moyens de se déplacer ! Mais quelle importance que si peu de visiteurs puissent effectivement voir l'exposition ? Cela fera toujours un ligne dans le CV de l'organisateur et ce sera « bon pour sa carrière » !

Merci à Haïm Gitler pour ce site !

Michel PRIEUR

UN DIXIÈME « TROIS COURONNES » INÉDIT 1713 BAYONNE



G. Winstein nous a montré un dixième d'écu dit « aux trois couronnes » frappé en 1713 à Bayonne, lettre L, absent des ouvrages de référence consacrés aux monnaies royales. Cette frappe est pourtant bien attestée par les archives et nos recherches



aux Archives Départementales du Rhône indique que 183 exemplaires ont été mis en boîte.

Ce chiffre est assez important et permet de dire que plus de 500 000 dixièmes d'écu furent frappés à Bayonne en 1713. Les numismates professionnels rechignant souvent à passer en vente ces petites divisionnaires, il n'est pas étonnant que cette pièce, assez commune d'après les archives, n'ait pas encore été recensée. C'est désormais chose faite.

Arnaud CLAIRAND

1280^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE !

La bataille s'est déroulée le 25 octobre 732, entre Poitiers et Tours, opposant les Francs et le duché d'Aquitaine au califat omeyyade. Une victoire décisive fut obtenue par Charles Martel contre les troupes musulmanes du gouverneur de l'Espagne occupée, qui meurt lors de la bataille.

La fiche wikipedia, [cliquez pour la lire](#), rappelle que le problème à l'époque était bien plus large : « Les troupes musulmanes ne sont pas, pour autant, battues sur tous les fronts. Elles prennent Avignon et Arles en 735, puis attaquent la Bourgogne. Beaucoup de seigneurs bourguignons, dont le duc Mauronte, « pactisent » alors avec les musulmans, mais Charles Martel parvint à les refouler dans le sud de la vallée du Rhône en 736. La Provence s'était déjà soulevée contre l'autorité de Pépin de Herstal et de Charles Martel dans les années 714-716 avec le patrice Antenor.

En 737, Charles Martel reprend Avignon avec son frère Childebrand, mais n'arrive pas à faire de même avec Narbonne. Il remporte une importante victoire (bataille de la Berre) près de l'étang de Bages-Si-



gean, à l'embouchure de la rivière Berre, dans l'Aude, contre les troupes musulmanes d'Espagne d'Omar ben Chaled. Cette victoire permit d'arrêter les incursions des musulmans au sud de la France et de réduire la présence musulmane à Narbonne et à certaines forteresses de Provence.

En 739, il s'allie aux Lombards pour reprendre la Provence. Tous ceux qui avaient alors collaboré avec les Sarrasins sont châtiés et leurs biens donnés aux guerriers francs. Les musulmans ne possèdent alors plus que Narbonne, prise en 759 par Pépin le Bref. Ces batailles ont grandement contribué à unifier le royaume franc autour de Charles Martel. »

Michel PRIEUR

NOUS AVIONS RAISON 12H Á L'AVANCE !

18 heures 29 : Obama semble avoir gagné ! Toutes les analyses laissaient penser que les métaux baisseraient si Romney gagnait car il diminuerait l'impression des dollars papier. L'or, l'argent et la bourse

US grimpent très fort en ce moment donc quelqu'un a dit aux gens bien informés que Obama, le grand imprimeur de dollars avec Bernanke le patron de la Réserve Fédérale, avait gagné...

UN EXEMPLE À SUIVRE DANS LES MUSÉES FRANÇAIS !

À Amsterdam, le Rijksmuseum propose 125.000 œuvres numérisées librement réutilisables !!

Article impressionnant sur le blog L'esprit libre de Thierry Noisette hébergé sur ZDNET, [cliquez pour le lire](#).



L'article mérite vraiment d'être lu et analysé, l'offre du Rijkstudio testée, ne serait-ce que pour mesurer la différence de mentalité et d'état d'esprit entre des responsables culturels de l'Europe du Nord et du monde anglo-saxon et... les nôtres.

Michel PRIEUR

ÉCONOMIE

L'ORDEVIENT UN ACTIF CORE TIER ONE...



Excellent article, comme toujours, dans Edito Matières Premières & Devises, [cliquez pour le lire](#) : « Tsunami dans le petit monde de l'or... »

IL N'Y A PAS QUE LA CRÉATION MONÉTAIRE...



Pour rembourser les dettes en monnaie de singe qui menacent vos économies.



Il y a aussi la création monétaire décidée par les gouvernements pour dévaluer contre les autres devises et donner un coup de pouce aux exportations !

Dans les deux cas, le résultat est le même : vos économies fondent !

Un excellent article de Les Échos, [cliquez pour le lire](#), fait le point sur la guerre des monnaies.

Qui gagnera celle-ci ? Impossible de le savoir pour le moment.

Qui la perdra ? Tous ceux qui n'auront pas converti leurs économies en vraies valeurs qui ne s'impriment pas. [Pensez argent !](#)

Michel PRIEUR

OÙ VA L'ESPAGNE ?



Le volume des capitaux retirés d'Espagne par les investisseurs a bondi entre janvier et août pour atteindre 247 milliards d'euros, soit plus de 600 fois plus que sur la même période de 2011, ce qui reflète l'inquiétude que suscite l'économie du pays.



Ce chiffre, publié mercredi par la Banque d'Espagne, marque un nouveau record depuis le début de la série statistique lancée en 1990, et signifie que les grands investisseurs espagnols et étrangers ont préféré se tourner vers l'extérieur pour placer leurs fonds.

[Cliquez pour lire l'article complet](#)

Michel PRIEUR

CE N'EST PAS L'OR QUI MONTE...



C'est le papier qui baisse ! Et plus les banques centrales créeront de la monnaie, plus le papier baissera, plus l'or (et l'argent et toutes les valeurs réelles) montera.

Dans un excellent article de la Chronique Agora, [cliquez pour le lire](#), un graphique d'une limpidité parfaite entre la hausse du prix de l'or et la création monétaire américaine :



700 TONNES D'OR ? MAIS NON : DE MINÉRAI D'OR

Une nouvelle fait bondir les lecteurs des journaux du matin :



Comme d'habitude le journaliste recopie sa dépêche d'agence sans comprendre et surtout sans se rendre compte de la somme gigantesque que représentent 700 tonnes d'or pur.

Quand on reprend les dépêches spécialisées, [cliquez](#) pour celle de mining.com, on voit qu'il s'agit de minerai que la mine fait.

OÙ VONT LES USA ?



Le département du Trésor américain a rappelé mercredi que le plafond légal de la dette publique américaine devrait être atteint d'ici à la fin décembre.

« Le Trésor prévoit toujours que la limite légale de la dette sera atteinte vers la fin 2012 », indique le ministère dans un communiqué. Ce plafond, fixé par le Congrès à 16.394 milliards de dollars, devra être relevé pour éviter à l'Etat fédéral un défaut de paiement.

[Cliquez pour lire l'article complet.](#)

Non seulement ils ne remboursent pas leur dette mais ils l'aggravent !



Michel PRIEUR

DES CHIFFRES QUI FONT PEUR !



L'analyse de l'épargne des Français par l'INSEE le montre, ils ont peur : avec 16% de taux d'épargne, les lendemains sont tout sauf rassurants, dans l'esprit de nos concitoyens !

Pire : 302 milliards d'euro dorment sur les livrets A et 1 370 milliards d'euros ronflent dans les assurance-vies. Tout cela, c'est de l'argent papier qui se déprécie au rythme où l'inflation progresse ! Au rythme où les banques centrales impriment du papier... comment les Français peuvent-ils se croire protégés par leurs économies en papier ?? Quels regrets à venir se bâtissent aujourd'hui dans cette confiance irrationnelle dans le papier !



Michel PRIEUR

envoyer dans une zone plus chaude (pour traiter du minerai d'or, et pour n'importe quoi faire d'ailleurs, la Sibérie n'est pas l'idéal en fin octobre) pour extraire le métal.

L'évaluation du dommage, 800.000\$, est intéressante car elle donne une idée de la teneur du minerai. A 1700\$ l'once (31,10g) 800.000\$ représentent 470 onces, donc 14,7 kg.

En clair, 700 tonnes contiennent 14,7 kg d'or pur donc une tonne de ce minerai contient 21 grammes d'or...

Michel PRIEUR

L'HYPER-INFLATION C'EST À PARTIR DE 50% PAR MOIS !



Passionnante interview de Steve Hancke, professeur d'économie appliquée à l'Université Johns Hopkins de Baltimore, publiée initialement sur le site du Liberty Fund a été enregistrée le 29 octobre 2012, la traduction Henri Lepage, [cliquez pour le lire sur le blog de l'Institut Turgot.](#)

On notera une liste des 57 hyper-inflations répertoriées, le record étant la Hongrie entre août 1945 et juillet 1946 avec un doublement des prix toutes les 15 heures...

Le Zimbabwe où les prix mettaient quand même 24,7 heures pour doubler est donc battu.



RUMEURS :

« INTERDIRE LA VENTE D'OR PRIVÉE » ?



La technique pour tester la viabilité politique d'une action est souvent d'organiser une « fuite non officielle » sur cette action à problèmes, de la nier si les réactions sont assez violentes, de l'appliquer si personne ne bronche.

Dans la ligne de ce que nous avons développé dans le BN110 pour déconseiller l'achat d'or et encourager l'achat d'argent, on trouve des échos dans les rumeurs rapportées ci-dessous sur le blog de Pierre Jovanovic, [cliquez pour le visiter](#).

Selon cette rumeur, la confiscation de l'or n'attendrait même pas la création d'une nouvelle monnaie mais serait déjà appliquée à requinquer l'euro... et consisterait en une mise en garantie des avoirs or des banques centrales (bizarre, je croyais que c'était déjà fait ?) et à l'interdiction des ventes d'or privées (*en clair, seul l'État ou ses représentants aurait le droit d'acheter l'or des particuliers qui, eux, ne pourraient pas en acheter. On imagine tout de suite que le tarif de rachat serait encourageant puisque payé en... monnaie de singe puisqu'en euro-papier*).

Notons avec étonnement que l'auteur du blog ne tire pas les conclusions de ses propres analyses et continue d'encourager l'achat d'or ??? Notons aussi que son espoir que les peuples se révoltent est à pleurer de

rire : si les peuples avaient dû se révolter, cela fait longtemps qu'ils l'auraient fait. Ne comptez en aucun cas sur un mouvement populaire pour sauver vos économies, comptez sur vos propres actions !

En ce qui nous concerne, la ligne est claire et nette : achetez de l'argent en pièces démonétisées ! Lisez le BN110 consacré à l'argent, [cliquez pour le télécharger](#), si vous n'avez pas encore d'immobilier en résidence principale endettez-vous au maximum à taux fixe sur la plus longue durée possible pour acheter et ne touchez plus à l'or (ou préparez-vous à enterrer le vôtre, si personne ne vient le chercher avant, pendant un long moment !)

EXTRAIT :

MARIO DRAGHI VOUDRAIT METTRE TOUT L'OR DE LA FRANCE EN GARANTIE (de la Grèce, Espagne, etc.) : J'en ai déjà parlé ici il y a 1 mois environ (voir plus bas sur un papier étrange apparu dans la Tribune), et les bruits deviennent de plus en plus précis, témoin cette autre « source » européenne du blog Hat4uk, merci à Cathy et à Eric: « EURO-ZONE GOLD EXCLUSIVE : Draghi mulls gold sales ban. »

L'idée consisterait à interdire la vente d'or privée et de mettre toutes les réserves d'or

européennes en garantie des bons du trésor européens pour stabiliser l'euro. Ha ha ha.

Un plan assez proche de celui de Franklin Roosevelt qui lui a racheté de force l'or des Américains et leur a interdit d'en posséder.

Sauf que là il n'y avait qu'un seul pays à coordonner. Aucune chance que cela fonctionne en Europe car il lui sera impossible d'harmoniser chaque pays, sans parler de la révolte que entraînera. Cela vous montre bien que la BCE est au bout du rouleau pour en arriver à envisager le pire du pire.

L'IDEE DE BASE EST DE BRAQUER TOUT L'OR DE LA FRANCE, DE L'ITALIE, ETC, LEGALEMENT. Bonne chance Mario... J'espère que d'ici là les peuples auront eu le temps de se révolter.

Le Slog a écrit la même chose que moi : « The Slog's Brussels Mole reports that a bold double-whammy scheme to stabilise the euro and restore confidence in eurozone bonds in the intermediate future is under serious consideration at the ECB. The plan involves banning the private sale of gold in the proposed Fiskalunion, and using ECB gold supplies as collateral for sovereign debt bonds issued by member States. »

Revue de Presse par Pierre Jovanovic © www.jovanovic.com 2008-2012

Michel PRIEUR

C COMME COQUE...COMME COQUILLE !

Dans une vente qui arrive à échéance en cette fin novembre aux États Unis, on trouve, avec la référence : « France, Decime An 6 (1797-98)- B NGC VG-8 BN Mint error Flip over double strike (donc frappe double avec monnaie s'étant retournée) », la monnaie suivante, [cliquez pour le lien](#) :



Il y a encore quelques semaines, nous échangeons sur le [forum des amis du Franc](#) à propos de la mise des pièces sous coque. Il y a les tenants et les opposants, avec les uns comme les autres de très bons arguments, mais chacun restant sur ses positions. L'objectif d'une mise sous coque est d'abord la mise en sécurité d'une monnaie, sous une coque. Ensuite, c'est une évaluation de son grade ou de son authenticité.

Le premier objectif est aujourd'hui accessible à tout un chacun puisqu'il existe des coques de la forme (ronde ou rectangulaire) et de la taille que l'on souhaite. On peut donc

très aisément mettre à l'abri et protéger ses propres monnaies sans avoir à passer par une entreprise de *grading*.

Le deuxième objectif est plus ambigu. En effet, on peut se poser la question de savoir pourquoi faire grader une monnaie. Savoir combien on peut tirer d'une monnaie ?... s'adresser à un professionnel, voire à plusieurs, permet d'être fixé surtout si l'objectif est la vente. Le côté partiel et ambigu des choses est que celui qui va grader la monnaie peut lui-même être intéressé à cette classification, sauf que lorsque c'est « consultatif », cela reste indépendant. Par ailleurs, on trouve des courses au *grading*... des collectionneurs qui renvoient la même monnaie tant que le grade ne leur convient pas... des entreprises de *grading* qui mettent un point de plus que leur concurrente pour clamer qu'ils ont gradé « La Plus Belle Monnaie » existante pour un type. Quelle pertinence donner à un tel processus d'analyse ? Flatter l'ego des uns et se faire mousser pour les autres.

Pourquoi ce propos ?... eh bien parce que les entreprises de *grading*, toutes pertinentes qu'elles soient sur les monnaies nord américaines, devraient se contenter de ce champ d'investigation ou se mettre à jour sur les monnayages qui leur sont donnés

à encoquer. Ils n'ont visiblement qu'une connaissance très partielle de notre monnayage et devraient se contenter de grader des monnaies du XX^e siècle... lorsqu'il n'y a aucune surprise, aucune variation possible autour d'un type donné... régularité des productions dont la seule variante est la qualité des exemplaires existants. En effet, au-delà du *grading*, c'est bien une identification qui est fournie en même temps qu'une valeur très précise, au point près, décrivant l'état de la monnaie. Sauf... sauf qu'ils ne savent visiblement pas ce qu'est un refrappage (ou une réformation quand ils vont s'attaquer aux royales), ils savent tout aussi peu ce que sont les faux d'époque... et on trouve alors des coquilles sous coques.

La monnaie mise en vente est une UN DECIME An 5 B refrappage de 2 DECIMES. Donc ni le millésime ni le type ne sont les bons. Que dire de cette évaluation d'un monnayage qu'ils ne connaissent visiblement pas du tout ? Le grand fantasme de l'an 6 pour faire plus vendeur et une erreur de frappe pour le côté rareté : tous les ingrédients y sont ! Sauf qu'ils sont faux sur toute la ligne puisque la monnaie n'est ni une An 6 ni une erreur... mais c'est bien leur évaluation qui en est une.

Xavier BOURBON



Signalée par notre lecteur Gerd-Uwe Pluskat sur un grand site d'enchères, une **réformation** de transition d'un dixième d'écu vertugadin 1716 Bordeaux, frappé sur un dixième d'écu aux trois couronnes de Louis XIV.



naies frappées sur des monnaies ayant déjà cours légal et en circulation.

La raison de la réformation vise à apporter au Trésor des apports financiers rapides et peu coûteux, dans une période où l'état des finances royales peut l'exiger.

En effet, ce procédé permet de frapper de nouvelles espèces monétaires sans avoir à refondre les anciennes monnaies en circulation, donc de procéder à un échange très rapide. Parallèlement le cours des monnaies réformées augmente, et constitue donc une dévaluation de facto de la monnaie. Le seigneurage augmente d'autant plus que les frais de fonte sont économisés. Voici comment apporter de façon rapide et pon-

tuelle des revenus « extraordinaires » pour le Trésor Royal !

Les refrappes peuvent faire apparaître des exemplaires intéressants par la superposition des coins anciens et neufs. Sur cet exemplaire, nous apercevons très clairement les deux portraits des rois, l'un de Louis XIV, et l'autre d'un Louis XV jeune.



À quoi ressemblent ces monnaies en frappes « pures » ?

[Cliquez ici](#) pour voir l'illustration d'un dixième d'écu aux trois couronnes de Louis XIV.

[Cliquez ici](#) pour voir l'illustration d'un dixième d'écu vertugadin de Louis XV.

D'un point de vue technique, la réformation consiste en l'émission de nouvelles mon-

Au delà de l'aspect visible de la pièce réformée, (qui d'ailleurs donne la représentation palpable d'une dégradation des finances royales) une petite rosette placée sous le buste de Louis XV permet de y déceler la marque de la monnaie réformée.

David KNOBLAUCH

UNE ANNÉE DE MASSACRE CULTUREL



LA HAUSSE DE TVA SUR LE LIVRE : UNE ANNÉE DE MASSACRE CULTUREL

Augmentée au 1^{er} avril 2012, la TVA réduite sur le livre sera rétablie à 5,5% au 1^{er} janvier 2013.

Dans le [Bulletin Numismatique n°97](#) de Janvier 2012, nous vous avons dit tout le mal que nous pensions de la hausse de la TVA sur le livre (passage de 5,5% à 7%) décidée en 2011 et mise en place au 30 avril 2012. Concrètement, cette mesure était censée rapporter seulement 60 millions d'Euro, une goutte d'eau dans la mer du déficit des comptes publics et dans l'océan de la dette publique. Parallèlement, les services fiscaux ont continué à fermer les yeux sur le régime fiscal du plus gros opérateur de vente à distance qui bien qu'opérant depuis des plateformes logistiques françaises bénéficie d'une domiciliation fiscale au Luxembourg. Ce dernier pays lui a même octroyé un régime fiscal très favorable aux sociétés de e-commerce. Ce sont des centaines de millions d'Euro de taxes et d'impôts qui chaque année échappent ainsi à la fiscalité française.

Nonobstant, le précédent gouvernement et les législateurs ont préféré surtaxer la très fragile chaîne du livre composée de centaines d'éditeurs et de quelques milliers de points de vente. Dès 2011, les syndicats de libraires avaient averti les pouvoirs publics du danger de surtaxer le livre avec la menace

directe de faire disparaître 10% des points de vente.

Nous avons décidé en 2011 de ne pas répercuter cette hausse de TVA sur nos prix de vente.

Cette décision s'est traduite pour les clients de [cgb.fr](#) par un maintien de nos prix de vente au niveau de 2011 afin de promouvoir la nécessaire bibliophilie dans le domaine de la numismatique.

Dans le cadre de nos éditions, comme une très faible minorité des éditeurs, nous n'avons pas non plus changé le prix de vente des livres que nous éditons avec pour principal soucis de ne pas handicaper les détaillants par une hausse de prix dans un contexte économique plus que morose, mais aussi pour nous exonérer de la nécessité légale de ré-étiqueter les 15.000 ouvrages des éditions Les Cheval-Légers que nous stockons. En contrepartie, cela a nécessité pour nous de jongler comptablement avec deux taux de TVA, chaque ouvrage ayant ainsi deux prix hors taxes. Cela a demandé des efforts d'imagination comptable à notre distributeur pour gérer

des flux de marchandises avec des valorisations différentes.

2013, retour à la normale ?

À partir du 1^{er} janvier 2013, le taux réduit est rétabli à 5,5% pour les livres sur tout support (papier, audio, numérique) et les activités de location de livres.

Pour les éditeurs et libraires, le cauchemar n'est pas terminé car au 1^{er} janvier prochain, ils devront opérer des ré-étiquetages massifs, mais aussi continuer pendant quelques mois à opérer avec deux taux de TVA.

Il faudra sans doute attendre le printemps 2013 pour faire le bilan de cette décision injustifiée, ni culturellement, ni financièrement et alors compter les « morts ».

Nous avons toujours été partisans de la diffusion du savoir, meilleur ambassadeur de notre passion commune pour la numismatique quelles que soient ses formes. La librairie et l'édition, domaines d'activité dans lesquels nous nous sommes considérablement investis, en font parti.

Nous pensons avoir tenu nos engagements économiques mais aussi philosophiques face à une décision dont nous ne saurions assez rappeler l'absurdité.

Laurent COMPAROT



DANS 75 % DES CAS, AUCUNE PIÈCE D'IDENTITÉ...

Intéressante enquête en profondeur sur les officines de rachat d'or effectuée par l'Institut national de la Consommation et publiée sur le consomag, le consomag, [cliquez pour le lire](#).

Points clés :

- on constate une fois de plus que le « théorème du souk » fonctionne : il vaut toujours mieux aller dans la rue ou le quartier spécialisé plutôt que de s'adresser à un quidam isolé. Dans le cas qui nous occupe, mieux

vaut aller rue Vivienne que dans une officine « nouvelle née » pour obtenir un bon prix.

- on nous ressasse qu'il faut plus de réglementation : stupidité typiquement française ! Que l'on commence par faire appliquer les réglementations qui existent déjà ! Ce serait amplement suffisant, inutile d'en rajouter une couche qui ne sera pas plus appliquée que la précédente.

- autre stupidité typiquement française, les textes juridiques flous... espèces ou pas espèces ? Théoriquement pas d'espèces mais le texte source est tellement mal rédigé (il parle de TOUS les métaux réglés par chèque dès le premier euro donc celui qui veut vendre une pièce de 5 francs argent a droit à tout le cirque et à un chèque de 7,01€) que les décrets d'application ne sont pas sortis. Et pour cause, ce machin est inapplicable !

- particulièrement quand on travaille rue Vivienne depuis trente ans donc avec un souci d'appliquer les réglementations le plus exactement possible... et que l'on a perdu



en cumulé des mois de travail à remplir le livre de police, c'est particulièrement exaspérant de voir les nouveaux venus en faire l'économie et ne même pas prendre note les pièces d'identité des vendeurs ! Là encore, à quoi bon réglementer, c'est déjà obligatoire !

Bref, c'est toujours la cour du roi Pétaud à voter des lois sans réfléchir aux effets pervers, à l'application et à la vérification de l'application !

Michel PRIEUR



PENSEZ À ARGENT.FR !

RÉSULTATS DÉFINITIFS DU VOTE SUR LES TYPES DU FRANC 10



Le vote a pris fin le lundi 15 octobre 2012 à 23h59. Vous avez été 358 à participer et à valider vos votes sur les types du FRANC 10. Voici la liste des résultats définitifs.

Pour voir le détail des résultats, [cliquez ici](#).
Merci encore à tous ceux qui ont participé !

Stéphane DESROUSSEAUX

Liste des types sortant dans le FRANC 10 :

- F.111 : 2 centimes Épi
- F.112 : 3 centimes Dupré
- F.147 : 20 centimes Napoléon III, grosse tête
- F.151 : 20 centimes Cérès, III^e République
- F.165 : 1/4 franc Charles X, tranche cannelée
- F.181 : 1/2 franc Charles X, tranche cannelée
- F.186 : 50 centimes Napoléon III, grosse tête
- F.213 : 1 franc Napoléon III, grosse tête
- F.259 : 2 francs Charles X, tranche cannelée
- F.224 : 1 franc Graziani, zinc
- F.225 : 1 franc Graziani, aluminium
- F.287 à F.300 : onze types disparaissent sur les douze actuels
- F.317, 322 et 323 : les trois types Louis-Philippe hybride
- F.328 : 5 francs Louis-Napoléon, J.-J. Barre
- F.345 : 5 francs Cinquantenaire de l'ONU
- F.347 à 355 : les neuf pièces de 5 francs de la série 2000
- F.503 : 5 francs or Cérès

Total : 37 types

Liste des types entrant dans le FRANC 10 :

- F.108 A = 2 centimes Napoléon III tête laurée, buste provisoire
- F.115 A = 5 centimes Anvers à l'N, grand module
- F.115 B = 5 centimes Anvers à l'N, frappe de l'atelier de Wolschott
- F.115 C = 5 centimes Anvers à l'N, frappe de l'arsenal
- F.115 D = 5 centimes Anvers au double L, frappe de l'atelier de Wolschott
- F.115 E = 5 centimes Anvers au double L, frappe de l'arsenal
- F.122 A : 5 centimes Lindauer, maillechort, étoile
- F.130 A = 10 centimes Anvers à l'N, frappe de l'atelier de Wolschott
- F.130 B = 10 centimes Anvers à l'N, frappe de l'arsenal
- F.130 C = 10 centimes Anvers au double L, frappe de l'atelier de Wolschott
- F.130 D = 10 centimes Anvers au double L, frappe de l'arsenal
- F.131 A : Un décime à l'N couronnée poids lourd
- F.132 A : Un décime à l'L couronnée poids lourd
- F.140 A = 10 centimes Lindauer zinc Cmes non souligné
- F.153 A = 20 centimes Etat français poids léger
- F.172 A = 5 décimes Régénération française
- F.177 A = Demi franc Napoléon I^{er} tête laurée, République française, buste fort
- F.207 A = 1 franc Charles X revers à quatre feuilles
- F.208 A = 1 franc Charles X tranche cannelée revers à quatre feuilles
- F.307 A = 5 francs Napoléon Empereur, Empire français, Cent-Jours
- F.361 A = 10 francs Turin grosse tête, rameaux courts
- F.400 A = 20 francs Turin, rameaux courts
- F.500 A = 5 francs or Napoléon III tête nue, petit module, tranche cannelée
- F.505 A = 10 francs or Napoléon III tête nue, petit module, tranche cannelée
- F.507 A = 10 francs or Napoléon III tête laurée, grand 10
- F.516 A = 20 francs Napoléon Empereur, Empire français, Cent-Jours

Total : 26 types



AMERICAN HERITAGE MINTING INC
MONNAIES DE QUALITÉ

ANGLETERRE 1660-1947 ÉTATS-UNIS 1652 - 1945 FRANCE 1640-1946

NOUS ACHETONS - NOUS VENDONS

LES MONNAIES ET LES BILLETS DE BANQUE D'ANGLETERRE, DE FRANCE, DES USA

LE PLUS GRAND CHOIX DE PIÈCES ANGLAISES ET FRANÇAISES DISPONIBLE AUX ÉTATS-UNIS

certificats
PCGS
NGC

ENVOYEZ OU FAXEZ-NOUS VOTRE MANCOLISTE SI NOUS NE TROUVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ, C'EST QUE LA PIÈCE N'EST A VENDRE NULLE PART !! NOUS SOMMES A LONDRES ET A PARIS CHAQUE MOIS, NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y RENCONTRER POUR ACHETER VOS MONNAIES OU COLLECTIONS

En EUROPE
votre contact privilégié

WILLIAM P. PAUL
The Pavilion
Suite 210, Box 1008
Jenkintown, PA 19046
Tel : 00(1) 215 576 7272
Fax : 00 (1) 215 576 5915
Europe : 00 (33) 06 85 42 13 19

en français
wpp4coin@cs.com
http://www.ahmcoin.com

DAVID NEITA
8306 Wilshire Blvd
Suite 2657,
Beverly Hills, Cal 90211
Tel : 310 657 6443
Fax : 310 551 2729

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

Le 12/11/2012 09:35, ROCHE Jehan a écrit :
Bonjour Cher Monsieur,

« ... les monnaies sont des objets multiples et industriels et non des objets archéologiques uniques (qu'il est effectivement nécessaire de protéger absolument des pillages et fouilles sauvages) »

Cette phrase, sous votre plume, extraite du dernier BN que je lis toujours avec très grand intérêt me semble comporter un raisonnement un peu discutable.

En chimie, les atomes sont des éléments uniques, n'empêche que leur combinaison diverses et variées créent de nouveaux

éléments qui ont souvent des propriétés différentes de la somme de leurs composants.

Pour appliquer au domaine numismatique, un bronze a des qualités (très) différentes en fonction du pourcentage des métaux apportés à sa fabrication.

Une monnaie isolée de son contexte n'est qu'un « objet industriel et multiple, etc ».

Mais que cette monnaie soit liée, on dit alors « en contexte », avec tel ou tel autre objet, voire à d'autres monnaies pour constituer un « ensemble » (ne parlons pas de « trésor », terme trop... connoté !) et ce nouvel « objet » qu'est l'ensemble apporte des connaissances incomparablement supérieures à ce qu'apporte la somme des informations des éléments pris séparément.

Voilà pourquoi il faut lutter contre tout pillage et développer l'étude SCIENTIFIQUE de TOUTES les trouvailles.

Bien amicalement
Jehan-Louis Roche
Attaché de conservation
chargé du médaillier Musée du Berry

Le 13/11/2012 09:35, PRIEUR Michel a écrit :

Bonjour !

une fois de plus nous sommes parfaitement d'accord sur la théorie et divergeons sur la mise en pratique.

Quand j'ai sorti mon propre livre, l'une des introductions comparait une trouvaille monétaire à une maison détruite et expliquait que, dispersés, les éléments ne permettaient plus de comprendre l'aspect de la maison et que seule une étude de l'ensemble permettait d'en reconstituer l'aspect. Je prêchais vigoureusement pour que les trouvailles ne soient pas explosées et je me proposais d'en faire gratuitement l'étude, fusse simplement sur photos. Les monnaies dont je suis spécialiste se trouvent en Turquie, Syrie, Phénicie et Palestine.

Par ailleurs, s'il existe un contexte archéologique, il est évidemment tout à fait intéressant de le conserver et de l'étudier.

Malheureusement, dans la réalité réelle, ce n'est pas ainsi que cela se passe, soit du fait de découvertes fortuites, soit d'utilisation de détecteur.

En France, nous estimons que plus des quatre cinquièmes des trouvailles fortuites



- et donc légales et déclarables - échappent à toute étude comme 100% des trouvailles faites au détecteur.

En Angleterre, les chiffres sont de 50% répertorié et étudié pour les découvertes banales et 100% pour les trouvailles importantes...

Le premier résultat de la politique de chasse aux détectomanes (et de suspicion systématique que les découvertes de hasard sont en réalité des découvertes au détecteur) en France est ce désastre qui fait la fortune d'une poignée de crapules françaises amplement pourvues de cash et de nos confrères étrangers qui n'y peuvent rien.

Nous avons de temps à autre des demandes de renseignements de gens qui ont manifestement trouvé quelque chose : on ne les revoie jamais car personne dans ce pays n'a la moindre confiance dans les officiels ou dans les professionnels « établis » comme nous le sommes.

Et ils ont au final bien raison ! Sans aller chercher la grotte Chauvet ou le trésor de Bouc, un exemple tout frais : une DRAC locale vient d'essayer de voler aux inventeurs une trouvaille que ces détectoristes avaient signalée aux archéologues pour que la fouille soit faite de manière scientifique et dans les règles de l'art.. sous le prétexte fallacieux que comme des chasseurs avaient signalé des pièces en surface aux détectoristes, ce n'était pas une trouvaille de hasard... C'est se moquer du monde à pied, à cheval et en voiture !

C'est malheureusement un mal français bien établi que de s'accrocher à des théories inapplicables en s'asseyant sur les réalités objectives...

Bien sûr qu'il faudrait que tout soit fouillé et étudié par des archéologues... comme il faudrait que la Paix règne sur Terre et que les Hommes soient frères. Hélas, ce n'est pas le cas, donc on s'adapte !

Bien amicalement.

Michel PRIEUR

Enchères sur Internet

delcampe.net

Achetez & Vendez vos Monnaies & Billets sur www.delcampe.net !

Plus de 700 000 membres !

www.delcampe.net

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

UNE REGRAVURE IMPRESSIONNANTE



Notre confrère France-Monnaies de Clermont Ferrand nous signale l'une de ses ventes sur le grand site d'enchères avec un écu tellement regravé que c'est un modèle du genre, [jugez-en sur la toile en cliquant](#) et ici :



L'exemplaire est violemment réformé et, très certainement au XIX^e siècle, un apprenti graveur a décidé d'en améliorer l'aspect en refaisant les cheveux et le profil.

C'est un cas intéressant à observer car il montre à quel point les mentalités changent.

Au XIX^e siècle, on ne supportait pas plus les faux qu'aujourd'hui mais on trouvait normal, voire souhaitable, d'arranger l'impact visuel des monnaies.

Ceci explique, particulièrement pour les écus royaux et encore plus pour ceux de Louis XIII, les chevelures repeignées que l'on voit régulièrement passer en ventes.

Malheureusement, une fois sur deux, l'expert moderne ne voit pas et c'est bien ennuyeux car les mentalités d'aujourd'hui préfèrent un exemplaire à médiocre impact visuel à un exemplaire « amélioré »... mais en définitive c'est le collectionneur qui en juge !

Michel PRIEUR

L'ART AU CREUX DE LA MAIN



La qualité de la Communication des musées français et de la Monnaie de Paris coupe franchement le souffle : j'apprends que des musées français organisent des expositions sur les médailles par le truchement du webzine américain e-sylum, théoriquement spécialisé en bibliophilie, qui tenait lui-même l'information d'un lecteur allemand... En prime un livre semble accompagner ces expositions ; nous sommes la plus grosse librairie numismatique de France, normal de ne pas nous prévenir de l'existence de cet ouvrage ! On risquerait d'en vendre !

Enquête google faite, on trouve des annonces sur le sujet :

http://www.lejournaldesarts.fr/evenements/calendrier/docs_exposition/93018/lart-au-creux-de-la-main-la-medaille-au-xixeme-siecle.php

http://www.mba-lyon.fr/mba/sections/fr/expositions-musee/prochaines-expos/medaille_xix-xxe

<http://www.mahn.ch/expos/acm/Publication.pdf>

<http://www.artmediaagency.com/57468/la-monnaie-de-paris-presente-ses-collections-au-musee-des-arts-decoratifs-de-bordeaux/>

Michel PRIEUR

LA DEMANDE D'OR AU 3^e TRIMESTRE 2012



Sur le site le boursier.com, [cliquez pour le visiter](#), les chiffres de la demande d'or, en baisse sauf la demande d'investissement à travers les ETF qui a en revanche bondi de 56% sur les trois mois clos fin septembre à 136 tonnes.

Michel PRIEUR



IMPORTANT VOL D'AUREI ROMAINS



Les services de police internationaux informent la communauté des collectionneurs d'un vol grave ayant eu lieu le 18 octobre (on se demande bien pourquoi il n'est signalé que maintenant !) dans un train suisse. Ce sont des aurei provenant, sauf un, de la vente NAC n°67, [cliquez pour voir le catalogue en ligne](#).

La liste est :

- Octave, Aureus, 8,01g - NAC Auction 67 / lot 104
- Vespasien, Aureus, 7,39g - NAC Auction 67 / lot 132
- Antonin le Pieux, Aureus, 7,28g - NAC Auction 67 / lot 155
- Marc Aurèle, Aureus, 7,18g - NAC Auction 67 / lot 159
- Lucius Verus, Aureus, 6,41g - NAC Auction 67 / lot 165
- Geta, Aureus, 7,21g - NAC Auction 67 / lot 194
- Maximin II Daia, Aureus, 5,38g. - NAC Auction 67 / lot 222
- Caracalla, Aureus, 7,42g - UBS Auction 78, lot 1764

Vous trouverez ci-dessous les photos, des merveilles dont il faut espérer que les voleurs ne les ont pas fondues par ignorance !

Si l'on vous propose l'une de ces monnaies, prévenez :
Police Judiciaire
Christophe Zermatten insp I
avenue de Beaulieu 1, 1890 St-Maurice / Switzerland
Phone: +41 27 606 6036 or +41 27 326 5656
christophe.zermatten_71@police.vs.ch



DES EFFETS PERVERS DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE



Quelle législation ? Celle qui consiste à proclamer la chasse aux détectomanes plutôt qu'à donner de vrais moyens aux archéologues.

Longue discussion sur internet ce matin avec un journaliste américain qui nous prend pour des fous... et je ne suis pas loin de penser qu'il a, en fin de compte, raison.

Il collectionne les monnaies gauloises, saine occupation, et le fait très sérieusement : il note systématiquement toutes les informations concernant les monnaies de sa collection, les photographie et en tient un registre informatisé.

Anglophone et non francophone, il achète plutôt en Angleterre et se risque assez peu sur le continent, même en ligne.

Quand il achète, il demande systématiquement le lieu de trouvaille, quand il est connu, que ce soit à particulier ou à professionnel et il l'enregistre dans le catalogue de sa collection.

En Angleterre, non seulement sa question n'a rien d'incongru mais elle est même bien venue.

À l'occasion d'un passage sur le grand site d'enchères version française, il a découvert qu'en France sa question sur le lieu de découverte était non seulement mal venue mais carrément jugée suspecte.

Comme il est indiscutablement américain, il n'a quand même pas été pris pour un provocateur d'une HAPPAH quelconque... et la conversation s'est établie puisque le vendeur parlait aussi anglais.



Le vendeur a donc expliqué à mon collègue journaliste que même si la plupart des détectomanes notent scrupuleusement les lieux de trouvaille, il leur est bien entendu impossible de communiquer publiquement cette information puisque cela ferait d'eux des pilleurs de sites et donnerait aux autorités la preuve nécessaire pour les faire condamner !

Et c'est en cela que mon collègue nous trouve complètement fous : non seulement la loi ne protège, dans la pratique, rien du tout, mais en plus son effet pervers est de rendre impossible la diffusion de la seule chose qui compte vraiment à long terme, l'information scientifique...

Il faudrait peut-être demander à nos amis anglais d'agrandir la carte des référents de découvertes du *Portable Antiquities Scheme* et y inclure la France et mettre en place un système de pseudonymes ?

Michel PRIEUR

LE VRAI POUVOIR LIBÉRATOIRE DE LA 5000€



La question n'est pas de savoir si cette monnaie est une monnaie ou non, si cela a un intérêt d'acheter une pièce d'or 5.000 euros quand elle contient 3.000 euros d'or, la question est de savoir si sa justification - on pourrait payer avec - est ou non justifiée.

Le site des AD€communique sur le sujet avec un récapitulatif tout à fait intéressant, [cliquez pour aller le voir sur le site.](#)

Suite à l'émission de la 5.000€or de la MDP... message posté par Fabrice ROLLAND

Un collectionneur a attiré mon attention sur un problème que pose la 5.000€or.

En France, les règlements en espèces ne sont pas libres notamment lorsqu'il s'agit de payer un professionnel.

Voici les règles applicables telles qu'énoncées sur le site [servicespublics.gouv](#) :

Les **personnes physiques** agissant **dans un cadre privé** sont autorisées à effectuer des paiements en espèces sans limitation de montant.

En revanche, l'utilisation d'espèces est interdit **pour payer un professionnel** dès lors que la somme excède les montants suivants :

Situation du payeur	S'il s'agit d'une dépense personnelle	S'il s'agit d'une dépense professionnelle
Si son domicile fiscal est en France	3.000€	3.000€
Si son domicile fiscal est à l'étranger	15.000€	3.000€

Pour le paiement d'une somme supérieure au seuil concerné, il faut utiliser un autre moyen de paiement (chèque, carte bancaire par exemple).

Les salaires peuvent être versés en espèces jusqu'à 1.500€ par mois.

Ce qui limite considérablement le pouvoir libérateur de la 5.000€or (même s'il n'est que théorique).

Cette coupure est donc une circulante qui ne circulera pas et qui ne vous permet pas de toute manière de payer un professionnel quel qu'il soit.

L'intérêt de faire de cette monnaie une monnaie circulante sur le plan juridique est de garantir la valeur faciale, qui est la valeur d'acquisition, en cas de

présentation à la Banque de France pour échange.

L'Etat garantit ainsi une valeur plancher à ce placement or.

Source : [servicespublics.gouv](#)

Note de cgb.fr : cette pièce pose bien d'autres problèmes juridiques, entre autre celui de son utilisation anonyme ou non. Si un acheteur de cette pièce veut s'en défaire, doit-on lui demander une pièce d'identité

comme nous devons le faire pour tout achat de pièce de collection ? Si il l'utilise pour payer un achat chez nous, devons-nous refuser même si il ne dépense que 1.000 euros, ce qui serait théoriquement légal ? Devons nous lui rendre la monnaie par chèque ?



Michel PRIEUR

LES MONNAIES GRECQUES

Même si le Département des Monnaies, Médailles et Antiques est l'un des plus anciens de la Bibliothèque nationale et l'un des plus riches dans sa spécialité, il n'est pas bien connu du grand public.



Pour celui-ci, la Bibliothèque Nationale est une bibliothèque et rares sont ceux qui savent qu'il s'y trouve aussi l'une des trois plus importantes collections de monnaies et médailles au monde.

Cette situation évolue et les monnaies grecques, pour commencer, sont en cours de numérisation et de mise en ligne. Ceci permettra au grand public, sans avoir besoin de montrer patte blanche et sans déranger personne, de visiter sa collection nationale.

Selon les évaluations, on compte entre 110 000 et 140 000 monnaies grecques au Cabinet des Médailles, donc 220 à 280 000 photos : un énorme travail.

Numériser, c'est bien, mais retrouver ensuite les images numérisées... c'est le but du jeu !

Or autant la mise en ligne d'un livre est simple car son identification est aisée, même par un néophyte, autant celle de monnaies, surtout antiques, est difficile.

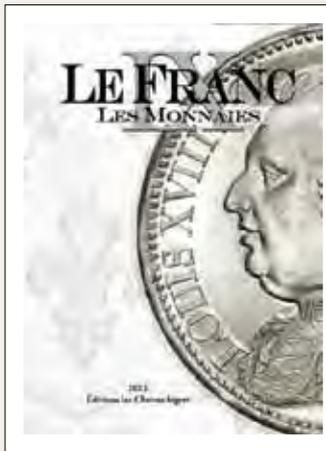
Un livre porte clairement, compréhensible même par le premier venu, ce qui est nécessaire pour le retrouver : un nom d'auteur, un titre, un éditeur,

une ville « de naissance », une année « de naissance », un imprimeur.



Dès que l'on quitte les frappes monétaires industrielles modernes où un minimum d'attention suffit pour lire ce qui sera nécessaire pour répertorier et retrouver l'image numérisée, les problèmes commencent.

Sur l'exemple ci-dessus, par exemple, l'émetteur (République Française), la valeur faciale (2 francs) et le millésime (1808) sont directement lisibles mais il devient nécessaire de disposer d'un spécialiste pour identifier la numérisation d'une monnaie plus ancienne.



Quand on parle de centaines de milliers d'images, la question du référencement est cruciale.

AU CABINET DES MÉDAILLES



Imaginez un béotien que l'on charge de numériser une série de royales. Les émissions de Louis XV en argent, par exemple, à l'intérieur d'un projet de numérisation globale des monnaies françaises.

Imaginez.

Il reçoit les plateaux et commence de photographier. Certes, même béotien de base, il va comprendre que LUD XV dans la légende signifie Louis XV, il portera donc ce nom dans la case « puissance émettrice » de la fiche de la photo. Il comprendra aussi directement où se trouve le millésime et remplira convenablement cette case. L'étiquette du plateau où sont rangées les monnaies apportera aussi une information.

Mais *quid* de la valeur faciale ? Les monnaies royales, à de rares exceptions près, ne portent pas leur valeur faciale ni même leur nom.

Sur un écu de six livres, il n'est écrit ni « écu », ni « six livres ».

Souvenons-nous de la querelle épique entre les tenants des branches de lauriers et des branches d'olivier !

Plus on remonte dans le temps, plus les informations essentielles au classement (qu'il s'agisse de la monnaie ou de sa photo) manquent sur la monnaie.



Dès le haut moyen-âge, il devient même difficile de distinguer l'avvers du revers !

Plus en arrière dans le temps, c'est même l'axe qui pose problème : prenez quelqu'un qui n'a jamais vu une mérovingienne et essayez de la lui faire disposer correctement pour prendre la photo !

Le béotien photographe est complètement perdu, il faut un spécialiste car si l'on ne connaît pas la faciale, la puissance émettrice, le millésime (qui est de plus parfois inconnu !), comment retrouver la photo une fois celle-ci faite ?

Cette longue introduction a pour but de préparer nos lecteurs à la surprise qui les attend : les photos de monnaies grecques du Cabinet des Médailles sont actuellement insérées dans la grille de lecture des livres, par très grandes séries et sans affichages de miniatures... nous sommes très loin des affichages en planches et des multi-critères de recherche comme la boutique grecques de cgb.fr.

Les recherches dans la base de données de la Bibliothèque nationale se font, pour fixer les idées, comme celles de la première ligne de la recherche avancée de google, cliquez pour la visiter.



C'est la requête « Tous les mots ». Si vous entrez « décadrachme », vous aurez tous les décadrachmes car vous verrez toutes les fiches qui contiennent ce mot.

LES MONNAIES GRECQUES

Si vous entrez « décadrachme » et « Syracuse » vous aurez tous les décadrachmes de Syracuse...

La recherche par cote muséale est aussi possible, complétée du mot « monnaie » et vous permettra d'aller trouver une monnaie citée dans un ouvrage que vous consultez. À noter que l'URL à enregistrer pour retrouver une fiche se trouve en bas de la fiche à gauche, référence « ark ».



Il faudra de nombreuses années pour que les monnaies du Cabinet des Médailles soient « recherchables » avec une précision totale, tout simplement parce que les spécialistes capables de référencer les images avec une précision totale sont très rares et ont, de plus, bien d'autres choses à faire.

Heureusement, cet écueil n'a pas empêché la mise en ligne et Frédérique Duyrat, la maîtresse d'œuvre providentielle du projet et conservatrice en chef chargée des monnaies grecques au Cabinet des Médailles, en soit doublement louée !

En effet, il est déjà possible de rechercher et de voir une partie de la collection ; d'ici un an, tout sera en ligne.

Actuellement, on trouve 47 500 notices descriptives de monnaies, 24 000 de ces fiches sont illustrées, vous reconnaîtrez les fiches qui le sont au micro-symbole :



On peut effectuer deux types de recherches : celui du spécialiste, qui étudie une série ou recherche des identités de coins, et celui de l'honnête homme cultivé qui veut visiter la base de données comme il visiterait une exposition, pour le plaisir d'admirer des chefs d'œuvre ou pour se « faire l'œil ».

Nous vous joignons trois pdf :
- celui officiel, en français, qui ouvre d'une manière générale. Cliquez.

- The official one, in English, which takes you on the normal tour, please click.

- celui que nous avons préparé et qui peut servir aux visiteurs touristes, et aux autres, cliquez.



DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Pour expliquer le processus et vous permettre de suivre sans difficulté, nous avons découpé notre pdf planche à planche.

Si, spécialiste, vous faites une recherche précise sur une série monétaire, commencez par vous demander ce qui définit votre série : les mots clés. À ce stade, toutes les précautions d'usage sont à prendre, pensez à l'orthographe, pensez à la terminologie française et à l'orthographe française. Soyez spécifiques et n'oubliez pas les noms officiels des dynasties ! Exemple, *Alexandre le Grand est un Téménide*, cliquez.

Si vous êtes touriste, vous trouverez de beaux exemplaires en cherchant par exemple « décadrachme », « monnaie or » ou une collection célèbre : Lynes...

Ensuite, effectuez sur l'écran que vous venez d'ouvrir en cliquant sur C, les opérations suivantes :

1. Entrez vos mots clés dans le champ RECHERCHE et au minimum « monnaie »
2. Décochez tout sauf DOCUMENTS NUMÉRISÉS et COLLECTIONS DES DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS.
3. Cliquez sur RECHERCHER

Si vous n'avez mis que « monnaie » vous allez bien entendu trouver tout ce qui contient ce mot, donc également des livres, des films, il faut donc affiner la recherche :



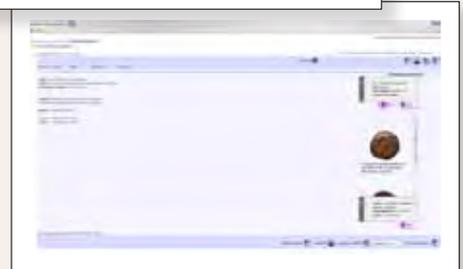
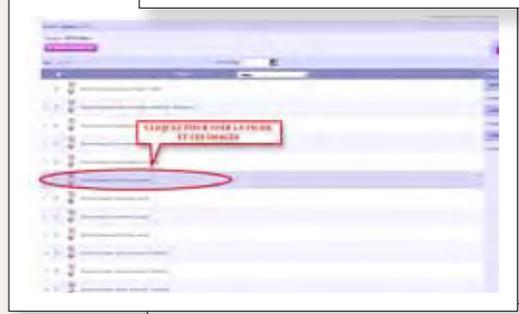
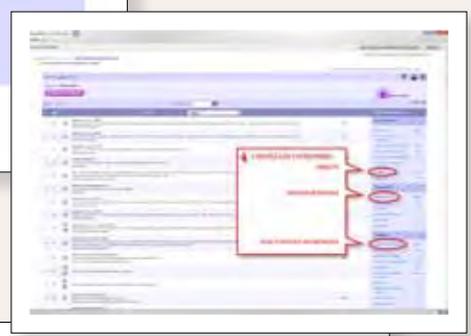
4. Cochez les catégories OBJETS - MONOGRAPHIES - DOCUMENTS NUMÉRISÉS. Il vous reste à :

5. Cliquez sur chaque fiche que vous voulez voir et vous verrez :

J'ai fini mes deux pages, je n'ai donc plus la place pour dire ce que je pense de la présentation, de la complication, de tout ce qui ne va pas dans l'état actuel du projet.

Cela faisait une vingtaine d'années que j'attendais que le « Cab des meds » entre, fut-ce sur la pointe des pieds, dans les NTIC. C'est fait. Merci infiniment à Frédérique Duyrat et les améliorations viendront en leur temps, soyons patients...

Michel PRIEUR



ROME 32, UN POINT SUR VOS ACHATS

Trois semaines après sa sortie, il est temps de faire le point sur **ROME 32**.

Le succès est au rendez-vous, mais il est tout de même nécessaire de nuancer les résultats. Le catalogue se vend très facilement, au point qu'il est déjà presque épuisé, il reste à peine une cinquantaine d'exemplaires sur les 800 de départ. Certains ont bien compris l'intérêt et n'hésitent pas à le vendre directement sur le grand site d'enchères, où d'ailleurs les prix réalisés laissent perplexes, sachant qu'il est toujours disponible au magasin pour 10€!

Les monnaies rares, avec un revers ou un droit exceptionnels, sont quasiment toutes vendues !

La mise en ligne des monnaies des légions de Gallien est celle qui, de loin, a créé le plus de mouvement. Les monnaies se sont vendues dans l'heure qui a suivi la mise en

ligne et beaucoup ont été déçus de ne pouvoir acquérir LA monnaie qu'ils voulaient.

Les grandes raretés ont également été rapidement prises d'assaut, les inédites ou uniques aussi avec un taux de vente frôlant les 80%.

Mais, je me répète, il y a des déceptions. Les antoniniens rares se vendent auprès des collectionneurs

pointus qui savent tout de suite ce qu'il cherchent. Ce n'est pas le cas des autres dénominations qui n'ont que peu intéressées les amateurs.

Sur neuf deniers disponibles à la sortie du catalogue, un seul a trouvé acquéreur, le plus rare, avec la tête à gauche. Les huit autres sont toujours là ! Quand on sait à quel point il est compliqué de trouver cette dénomination pour ces règnes, je



ROME 32, UN POINT SUR VOS ACHATS



et ils finiront sans aucun doute par trouver un amateur.

Les bronzes ont eu le même sort. Sur sept sesterces et trois as, seulement trois sont partis, et là, ce ne sont pas forcément les plus rares ! La monnaie rarissime, tête à gauche, reste disponible, comment est-ce possible ??

L'as de Mariniane, que je pensais vendu dans la minute suivant la mise en ligne, est toujours là !

Ce sont donc les antoniniens qui plaisent pour ces règnes difficiles mais pourtant particulièrement abordables.

Même pour cette dénomination, de nombreuses monnaies rares ou dans un état exceptionnel sont toujours là. En attendant la sortie de **ROME 33**, prévue au début du mois de décembre, allez jeter un coup d'œil sur la boutique, vous trouverez forcément de quoi vous satisfaire avec **ROME 32**.

ROME 33 sera un catalogue général comprenant plus de 2500 monnaies, de la République à la fin de l'empire. Aujourd'hui

chez les infographistes pour la mise en page, il partira chez notre imprimeur en début de semaine prochaine. Il sera dans la boîte aux lettres de nos clients réguliers la première semaine de décembre.

Faites-vous plaisir avant les fêtes !

N'oubliez-pas qu'une version livre avec le classement des monnaies de Valérien I^{er} et Gallien est en cours. Je cherche toujours les photos des monnaies rares ou inédites pour les planches. Vous en avez ? Envoyez-moi la photo à nicolas@cgb.fr ! Merci d'avance !

Nicolas PARISOT

ne comprends pas ! Pour dénicher un denier de Gallien, combien faut-il voir d'antoniniens ? 10, 20, 50, et bien non, au moins 100 et probablement même plus. Les prix sont forcément plus



élevés, mais ce n'est pas ce qui a fait qu'ils ne se sont pas vendus puisque même à moins de 100€ ils sont toujours là. La durée de vie de ce type de catalogue, ultra-spécialisé, est longue



25 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

25 www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

MONNAIES 56 :

MONNAIES 56 présente une intéressante série de monnaies de visite frappées entre 1803 et 1831. Souvent appelées pièces de plaisir, ces monnaies servent à constater la présence de souverains étrangers ou de hauts dignitaires français et de leur suite lors de leur visite de la Monnaie de Paris ou des Monnaies de province. À mi-chemin entre la médaille ou le jeton et la monnaie, elles ne sont pas destinées à être distribuées au public et à circuler bien que leurs caractéristiques (diamètre, poids, métal lorsqu'elles sont en argent) soient très souvent identiques aux monnaies circulantes. Quelques unes seulement sont remises aux souverains et aux personnes les accompagnant ce qui explique leur extrême rareté.



général des Monnaies le 11 germinal an XI (1^{er} avril 1803).

Les innovations apportées au monnayage français, dès le Consulat, vont attirer l'attention des souverains des grandes puissances européennes rendant par là même hommage à tout le savoir-faire français. Dès 1806, la Monnaie de Paris fait l'objet de visites régulières pour lesquelles un protocole particulier est mis en place. Parmi les visiteurs les plus prestigieux, on peut retenir les princes de Bavière et de Bade (1806), le grand-duc de Wurtzbourg (1807), les rois de Saxe et de Wurtemberg (1809), le roi et la reine de Bavière (1810), ou encore le tsar Alexandre I^{er}, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse (avril 1814). Comme on peut le constater à la lecture de cette

lors de sa visite à l'Hôtel des Monnaies



de Paris le 21 ventôse an XI (12 mars 1803). Cette visite est capitale pour la mise en place de la réforme de Germinal an XI qui crée le franc germinal. Au cours de cette visite, le Premier Consul manifeste son intérêt pour les travaux de Pierre-Joseph Tiolier et décide de le nommer graveur



La première d'entre elles, et non des moindres, est celle présentée à Bonaparte

LES MONNAIES DE VISITE

liste, hormis Bonaparte en 1803 et l'impératrice en 1812, les princes français ne visitent pas la Monnaie de Paris mais se rendent davantage dans les Monnaies des départements.

La Restauration des Bourbons ne marque pas un point d'arrêt aux visites des ateliers monétaires. Dès le 12 août 1814, le commissaire de la Monnaie de Lille adresse à l'administration des Monnaies le procès-verbal de la réception du duc de Berry à l'occasion de laquelle est frappée une médaille commémorative. Deux mois plus tard, six pièces d'argent frappées pour cette occasion lui sont envoyées. Étant donné la circonstance, l'administration des Monnaies ferme les yeux sur cette infraction puisque la loi du 5 germinal an XII (26 mars 1804)¹ s'oppose à cette frappe. En effet cette loi défend sous des peines très sévères de frapper des jetons, des médailles ou des pièces de plaisir ailleurs qu'à la Monnaie des Médailles. Il faut donc obtenir du directeur général du Musée et de la Monnaie des Médailles à Paris l'autorisation d'en frapper en province. À la mi-février 1815, le commissaire de la Monnaie de Lille demande en vain



l'autorisation de conserver le coin de revers qui est finalement biffé et renvoyé à Paris².

Entre 1814 et 1831, une série très importante de monnaies de visite est frappée. Ces monnaies sont traditionnellement en or (rarissimes, parfois un seul exemplaire connu), en argent (très rares) et en bronze (rares). **MONNAIES 56** vous propose d'en découvrir une quinzaine dont de nombreux exemplaires en argent. Certaines sont très recherchées et appréciées des collectionneurs, comme celle de la visite de Bonaparte en l'an XI ou lesANGES de Paix. D'autres sont méconnues et ne demandent qu'à sortir de leur anonymat. Venez les découvrir et laissez-vous plonger dans les circonstances de leur fabrication, véritables témoins d'un moment de la vie quotidienne d'un atelier monétaire au XIX^e siècle.

Stéphane DESROUSSEAUX

1- Archives de la Monnaie de Paris, ZC, boîtier 31 ; Bulletin des Lois, an XII, n° 357, loi n° 1992.

2- Archives de la Monnaie de Paris, Ms Fol. 146, fol. 89 recto ; Ms Fol. 183, fol. 135, 180, 201 ; Ms Fol. 184, fol. 51.

MONNAIES ROYALES INÉDITES

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation regroupant près de 400000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de références, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier un courriel avec la photo de la Monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND

ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XVI, 1785, MONTPELLIER (N)

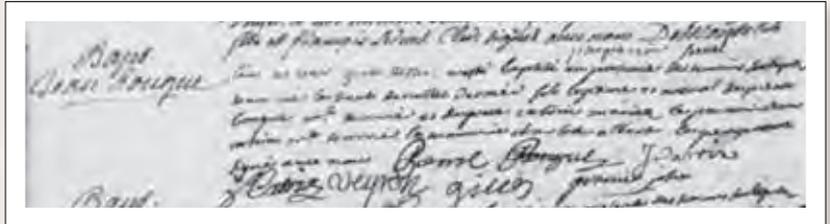
Les écus de Louis XVI (1774-1793) sont presque tous attestés par des exemplaires retrouvés. Nous avons eu la bonne fortune d'étudier un écu frappé en 1785 à Montpellier (lettre N), 29,38 g, 41 mm, 6 h. Celui-ci est absent des ouvrages de référence et manque notamment à la collection Georges Sobin. Frédéric Droulers, dans les différentes éditions de son Répertoire, donne un chiffre de frappe de 7231 exemplaires. Ce chiffre est conforme à celui que nous avons trouvé aux Archives nationales (F12/1889). Il en a été monnayé pour 867 marcs 6 onces 12 deniers soit 212,399 kg d'argent. Ces chiffres sont également confirmés par les dépouillements menés aux Archives départementales de l'Hérault par Bruno Collin (*L'atelier monétaire royal de Montpellier et la circulation monétaire en Languedoc de Louis XIII à la Révolution (1610-1793)*, 1986, p. 292). Cet auteur indique de plus que 19 exemplaires ont été mis en boîte. L'arc placé sous le

buste est le différent du directeur Étienne Bernard, commis par un arrêt de la Cour des monnaies de Lyon du 17 mars 1766. Il fut installé à Montpellier le 17 juin 1766 et exerça jusqu'en 1791 (cf. Arnaud Clairand, *Monnaies de Louis*



XV, le temps de la stabilité monétaire, p. 34). Le différent placé devant le buste est celui du graveur Jean Bongues, baptisé le 1^{er} août 1728 à Notre-Dame des Tables de Montpellier (AN V¹ 477, Z^{1b} 592 et 594). Il

fut installé à Montpellier le 1^{er} juillet 1775 et exerça jusqu'en 1793. Il n'utilisa son propre différent qu'à partir de 1776 et serait, selon Bruno Collin, *op. cit.*, p. 151, une bombe. Il s'agit plutôt d'une outre, dotée d'une anse et d'une bouche à eau sur sa partie droite.



Sources : Registres paroissiaux de l'église Notre-Dame des Tables de Montpellier mis en ligne sur le site des Archives départementales de l'Hérault.

« L'an et jour que dessus [1^{er} août 1728], a été baptisé en présence des témoins sousignez, Jean, né le trente de juillet dernier, fils légitime et naturel de Pierre Bongue, maître serrurier et de Grace Catoin, mariez, le parrain, Jean Catoin, maître serrurier, la marraine, Charlotte Al<basse>. »

CINQUIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, 1730, NANTES (T)

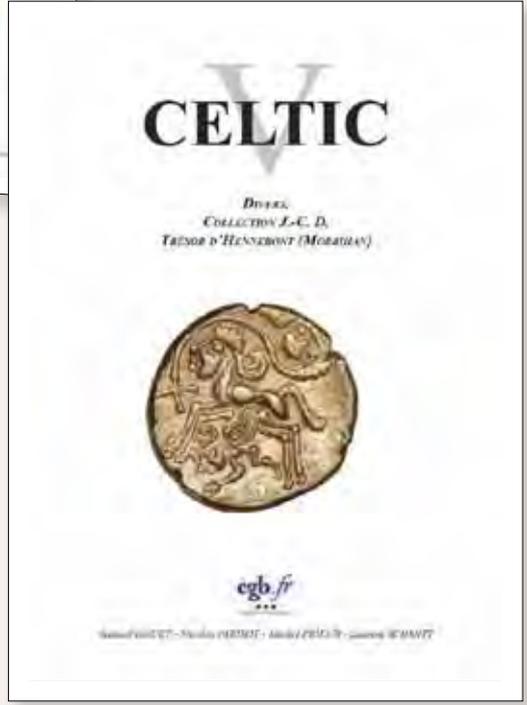
Jean-Emmanuel Rat, de Money Time, a eu la bonne surprise de découvrir un cinquième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV (1715-1774) frappé en 1730 à Nantes (lettre T). Ce cinquième d'écu (5,75 g, 25,5 mm) est signalé dans les ouvrages de références, notamment les différentes éditions du Répertoire de Frédéric Droulers, mais n'a pas été retrouvé. Cet auteur donne une frappe de 16281 suite à une erreur d'impression. Le chiffre de frappe que nous avons trouvé lors de nos recherches menées aux Archives départementales de Loire-Atlantique (Nantes), B-5253 donne 16 821 exemplaires. Cette notule est l'occasion de préciser que ces monnaies furent mises en circulation suite à 7 délivrances, entre le 28 janvier et le 30 décembre 1735 et que 33 exemplaires ont été mis en boîte. La marque placée avant le millésime est le différent du directeur Claude Chalumeau



(1727-1739) qui déclara prendre comme différent une « fleur de lys renversée » (AD Loire-Atlantique, B-5250) ; il s'agit ici d'un

lis naturel. Le lion passant à gauche sous le buste est le différent du graveur Jean Guiquéro (1715-1743).

CELTIC V



Pour beaucoup de collectionneurs, en ce qui concerne les monnaies gauloises, il y avait l'avant MONNAIES XV et il y a l'après MONNAIES XV... Ce catalogue ayant été attendu si longtemps et ayant proposé une telle quantité de monnaie, il a eu un effet considérable sous divers aspects ;

- Il a proposé près de 1500 monnaies gauloises en une seule fois



alors que les plus grosses ventes cumulaient alors une centaine de gauloises.

• Il a donné une référence bon marché alors que l'Internet n'était pas si développée et où quelques catalogues de musées constituaient les seules références fiables disponibles pour le grand public.



- Il a donné envie à bon nombre de collectionneurs de s'intéresser aux monnaies gauloises.

CELTIC V



Mais pourquoi revenir sur MONNAIES XV, alors que nous sommes en train d'annoncer le dernier CELTIC ?

Petit rappel de date ; la clôture de MONNAIES XV était fixée au 30 septembre 2002... il y a tout juste deux mois, cela faisait dix ans. Dix ans après, c'est donc le cinquième catalogue CELTIC que nous nous apprêtons à envoyer à nos clients (depuis le numéro CELTIC I en juin 2010). En cumulant toutes les monnaies gauloises sur les cinq CELTIC, ce sont exactement 4600 monnaies gauloises qui ont été ou

vont être proposées aux collectionneurs (dont plus de 1650 ont été vendues).

Pour CELTIC V, qui sera disponible dans quelques jours, ce sont plus de 900 lots qui vous sont proposés, de 15€ à 3500€ Plusieurs ensembles sont à mentionner :



70 déposants différents. L'ensemble est donc harmonieux, sans avoir une sur-représentation de Marseille ou des Ambiens, comme ce fut parfois le cas dans les catalogues précédents.

Le changement de logiciel de mise en page donne à CELTIC V un aspect renouvelé par rapport aux catalogues CELTIC antérieurs.

Nous sommes ainsi très fiers de vous annoncer la parution imminente de CELTIC V. Les monnaies qui illustrent ces pages sont extraites de ce catalogue.

Samuel GOUET



- Le fameux trésor dit d'Hennebont, qui contenait au total 81 monnaies traditionnellement attribuées aux Osismes.

- La collection J.-C. D., collectionneur régionaliste du nord-est de la Gaule, avec un bel ensemble de monnaies nerviennes en or, en bronze et en potin.



- La collection de rouelles de T. D. C. qui regroupe un intéressant échantillon de rouelles et objets en forme de rouelles...

- La bibliothèque M. G., dont la collection de monnaies gauloises a déjà été dispersée dans le CELTIC II.

Le reste, plus de 700 monnaies, correspond à notre stock mais aussi aux doubles de



DRAGONS ET CUIRASSES

de la légion. Les Sarmates qui servaient en tant qu'auxiliaires se distinguaient par une tête de dragon en bronze, le *draco*, qui se prolongeait par une étoffe qui flottait au vent. Au cours d'une charge de cavalerie, l'ennemi de loin, pensait voir une créature fantastique, survoler la cavalerie romaine.



Sous l'égide de Rome, et peut-être menés par Artorius, ces 5.500 cavaliers lourdement cuirassés, avec leurs familles, deviennent de redoutables soldats destinés à repousser sur le *limes*, à la hauteur du mur d'Hadrien, les incursions des féroces envahisseurs Pictes et Calédoniens.

On peut imaginer l'impression que pu faire sur les populations ce symbole et les traces qu'il aurait laissées dans la mémoire, les traditions et les légendes.



En 177, Artorius atteint le poste de *praepositus* pour la *classis missenatium* donc prévôt de la marine à Misène. Il s'agissait d'un grade élevé dans le commandement de la flotte romaine de la baie de Naples.



Le drapeau du pays de Galles avec son dragon rouge évoque la royauté d'Arthur...

Draco est représenté sur la colonne Trajane à Rome.

Il est possible que la mission d'Artorius ait été d'encadrer le transfert de cette unité d'élite désormais auxiliaire de l'armée romaine vers l'île de Bretagne.

Son rôle était, entre autres, d'assurer le ravitaillement des troupes de Marc Aurèle. Il dut connaître en Campanie une vie plus calme en terre civilisée avant d'être rappelé après la mort, le 17 mars 180, de l'empereur philosophe, par son fils Commode. L'Empire connaissait une grande agitation sur les frontières. Les Marcomans, les Quades, les Iazyges, les Calédoniens, les

BRETAGNE ET ROMAINS

Pictes menaient des incursions meurtrières en territoire romain.

Ces raids effroyables terrorisaient les populations et bousculaient les légions. Ces faits ne pouvaient constituer de précédents et Rome devait mettre un terme avec éclats à ces invasions et contenir ces barbares. C'est dans ce contexte qu'Artorius fut rappelé en Bretagne pour y reprendre un commandement et pour entrer dans la légende.



À **Bremetennacum (Ribchester in Lancashire)**, Artorius retrouva ses cavaliers sarmates. La situation militaire en Bretagne était pour le moins confuse. La *Legio II Augusta*, basée à *Isca Silurum* (Caerleon), maintenait l'ordre dans le sud de l'île. Pendant ce temps la *Legio XX Valeria Victrix* basée à Deva (Chester) contenait des troubles au Pays de Galles. La *Legio VI Victrix* basée à Eboracum (York) tenait le mur d'Hadrien. Cette légion était assistée par des troupes auxiliaires basées à Bremetennacum, à Camboglanna (Castlesteads) et à Avallana (Burgh-by-Sands). Entre 180 et 185, les Romains subirent de lourdes pertes.

la destruction des forts, le massacre des populations et de hauts dignitaires romains ; les désertions, les mutineries, les révoltes dans l'armée plongèrent la Bretagne dans le chaos.

Seule une région échappa à cet enfer, seule une région resta en paix et en sécurité. Un sanctuaire dans un monde en fragmentation. Cette région se trouvait à l'ouest du mur d'Hadrien, aux alentours de Bremetennacum. Artorius et ses redoutables cavaliers avaient tenu en respect les hordes sauvages.



Les incursions barbares de plus en plus audacieuses, le ravage des exploitations,



Mieux, Artorius et ses Sarmates les repoussèrent et portèrent la guerre au delà du mur d'Antonin, sur le territoire même des envahisseurs, y menant des expéditions punitives, exterminant les populations qui tombaient sous leur glaive...

On peut imaginer la renommée et la gloire que cet homme a suscitée en ce lieu et en ce temps pour que, jusqu'à aujourd'hui, ces faits épiques nous soient encore rapportés...

LA BRETAGNE ROMAINE

Lorsque Ulpius Marcellus reprit le contrôle de la Bretagne, il punit et fit exécuter un grand nombre d'officiers alors qu'Artorius, pour ses extraordinaires faits d'armes, fut élevé au rang de *Dux bellorum*.

C'est sur cette île de Bretagne, abordée en 54 et en 55 avant notre ère par Jules César que depuis 43 de notre ère, l'hégémonie romaine s'était établie avec sa culture, son armée, ses lois et sa monnaie.

Les Romains avaient débarqué en Bretagne en 43 à Richborough et le territoire conquis était devenu province impériale sous le nom de Britannia gouvernée depuis *Camulodunum* (Colchester), *Eboracum* (York) ou peut-être déjà *Londinium* (Londres), par un légat qui devait être un ancien consul, en raison des effectifs à commander.

Un arc de triomphe fut érigé à Rome pour commémorer ce triomphe et des monnaies furent émises pour célébrer cette conquête et la gloire de Claude.

De telles monnaies furent émises figurant l'Afrique, l'Asie, la Dacie et bien d'autres. Ce monnayage servait la gloire de l'empereur qui menait les conquêtes en ces territoires et en faisait sa propagande.



Un monnayage « celtique » circulait en Bretagne avant l'invasion romaine. Après 43, le monnayage était exclusivement produit à Rome. Une formidable quantité de monnaie



Un monnayage « celtique » circulait en Bretagne avant l'invasion romaine. Après 43, le monnayage était exclusivement produit à Rome. Une formidable quantité de monnaie

devait arriver par terre ou par mer, nécessitant une forte escorte militaire. On peut imaginer que le numéraire pouvait venir à manquer et, ainsi, il est possible qu'un monnayage non officiel ait été émis sur place pour résorber le déficit de numéraire. Dès 64, Lugdunum fut autorisé à battre monnaie, peut-être en raison de sa position géographique, et il devint plus facile d'assurer la distribution de monnaies vers la Bretagne. Proportionnellement à sa taille et à sa population, la Bretagne disposait d'une forte armée.



Denier de Claude frappé à Lyon

On comptait trois légions permanentes : la *Legio II Augusta* cantonnée à *Caerleon* ; la *Legio VI Victrix* basée à York et la *Legio XX Valéria Victrix* à Chester. À ces contingents s'ajoutait une myriade d'unités auxiliaires provenant de tout l'Empire.

Tous ces hommes attendaient leur solde. L'entretien de l'armée, l'achat de terres, le

MONNAIES ET REPRÉSENTATIONS

commerce du plomb, de l'argent, de l'or, du cuivre, de l'étain, du fer et du charbon imposaient l'importation de numéraire romain. Rome émit de nombreuses monnaies qui faisaient référence à la Bretagne, sous Claude furent produits notamment un aureus et un denier où figurait un arc de triomphe avec l'inscription DE BRITANN.

En 122 l'empereur Hadrien se rend en Bretagne, il y dressa ce que nous appelons le mur d'Hadrien. En souvenir de cette visite plusieurs monnaies furent émises. Notamment un sesterce où apparaît au revers la

représentation d'une femme assise sur des pierres, tenant une lance et un bouclier, il s'agit de l'une des premières apparitions de « BRITANNIA ».

Sous ce règne d'autres monnaies sont dédiées à l'armée en Bretagne, on peut y lire sur celles-ci : EXERC (itus) BRITANNIAE et on y voit l'empereur s'adressant à ses troupes.

Une série de sesterces mentionnant les voyages de l'empereur et commémorant certaines rencontres fut émise. C'est ainsi qu'un sesterce commémore la venue d'Hadrien en Bretagne. Cette monnaie est incroyablement rare et on peut y lire ADVENTVI. AVG. BRITANNIAE donc la venue de l'empereur en Bretagne.

Les Romains, comme les Grecs avant eux, représentaient sur leurs monnaies des concepts, des régions de l'Empire par des allégories humaines qui portaient des attributs caractéristiques. La Bretagne se trouvait aux confins de l'Empire, à la frontière avec le monde non soumis, c'est pour cette raison que Britannia est représentée avec un bouclier portant une pointe en son centre et une lance.

Un trident apparaît parfois et rappelle que nous nous trouvons au-delà des mers. Si Britannia porte parfois un lourd vêtement c'est pour signaler les rigueurs du climat en ces contrées et si elle est assise sur des blocs de pierre, c'est pour symboliser une zone de montagne (*Highlands* d'Écosse) ou la frontière est matérialisée notamment par le mur d'Hadrien et puis celui d'Antonin. Britannia apparaît pour la première fois sur une monnaie de cuivre, un as de l'Empereur Hadrien en 119 et il faut attendre 143 et le règne d'Antonin pour voir apparaître une nouvelle représentation de Britannia qui se trouve sur un sesterce.

L'inscription se trouve sous la représentation ou autour en exergue.



Ce monnayage se réfère à l'état de guerre qui existait en Bretagne et à la construction du mur d'Antonin. Sous le règne d'Antonin le Pieux, une autre série de pièces de monnaie fut frappée pour la Bretagne en 154.



ENCORE DES RÉVOLTES EN BRETAGNE

Ce monnayage de cuivre était peut-être destiné à des donativa, soit des cadeaux destinés aux soldats qui avaient mâté la rébellion. Antonin le Pieux reprit la figuration de "BRITANNIA" sur une partie de son monnayage d'or et de bronze. On y lit au revers IMPERATOR II BRITAN. Ce monnayage devait commémorer les victoires de Lollius Urbicus en Bretagne.

On remarque que les premières représentations de Britannia montrent une femme accablée qui se tient la tête. Les troubles, les violences, les révoltes, les incursions barbares, la très dure répression qu'exerça l'armée romaine sont probablement la cause de cette tristesse. Dans le temps le courage, la dignité de la population apparaît sur la représentation de Britannia qui devient plus martiale, plus fière.

Sous le règne de Commode, la Bretagne romaine fut mise à feu et à sang, les garnisons romaines subirent de graves défaites.



C'est à cette époque nous trouvons l'action de notre héros. Sous l'égide du nouveau gouverneur Ulpius Marcellus et avec la participation d'Artorius, la paix fut rétablie par la force et même avec férocité. Commode fit frapper un médaillon pour commémorer ces victoires, on y lit : BRITANNIA ou VICT (oriae) BRIT (annicae).

Un exemplaire extraordinaire est connu et nous l'illustrons. Il a été vendu par la Maison [Numismatica Ars Classica](#), [cliquez pour voir sa fiche sur acsearch](#).

En 186, Artorius est envoyé en Armorique avec deux légions pour y mâter une rébel-

lion. Victorieux, il peut renvoyer une partie de ses troupes en Bretagne où ses hommes pérenniseront sa légende. À cette époque, Cassius Dion et Hérodien, mentionnent un officier provenant de Bretagne appelé à Rome avec 1500 cavaliers d'élite pour prévenir un attentat contre l'empereur Commode.

L'instigateur de ce coup d'État était Perennis, qui s'était illustré en Pannonie par le massacre de la population sarmate. On peut imaginer qu'il ne fallut pas forcer les cavaliers sarmates à suivre leur commandant à Rome.

Après plus de vingt ans de service, Artorius aurait pu se retirer de l'armée, se marier et avoir des enfants. On pense qu'il aurait occupé une fonction officielle mais sa stèle nous indique qu'il fut nommé *procurator centenarius iure gladii* de Liburnie.

Les Liburniens, marins d'origine illyrienne, vivaient entre l'Istrie et la Croatie sur la côte adriatique. Le titre de *procurator centenarius iure gladii* regroupait en quelque sorte

ET LA GUERRE CIVILE À ROME

la fonction de gouverneur et de magistrat de région. Il devait percevoir pour cette charge la somme de 100.000 sesterces par an.

Ajoutés à ce qu'il avait pu amasser au cours de sa carrière, il lui était alors possible d'assurer son rang de chevalier, d'entretenir une famille, une villa...



Sous l'égide d'Artorius, la Liburnie connut paix et prospérité. Au nord, la Pannonie sous la main de fer du futur empereur Septime Sévère connaissait une inhabituelle période d'accalmie. La Liburnie était en ce temps une région de la province de Dalmatie. Le gouverneur de cette province était Marcus Cassius Apropianus, rien d'autre que le père

de l'auteur antique Dion Cassius qui, baigné depuis l'enfance dans les récits, et les aventures du grand homme les aurait transcrits relatant l'histoire d'Artorius et asseyant les fondations de la légende.

En 193, Commode est assassiné. Pertinax, collègue d'Artorius en Bretagne, est nommé empereur. Il est lui-même assassiné après 87 jours de règne. Didius Julianus achète le trône aux enchères et est exécuté 66 jours plus tard par Septime Sévère. En 196, Albin, gouverneur de Bretagne, se soulève après l'assassinat de l'empereur Pertinax, il est proclamé empereur par ses troupes. Il franchit la Manche et s'avance en Gaule.

Sévère, au lieu de marcher directement vers lui, se dirige vers la Pannonie, le Noricum, la Raetia, le nord de l'Allemagne pour finalement entrer en Gaule.

Son intention était probablement de regrouper autour de lui, soldats et officiers le long du chemin.

Artorius, dans cette situation, dut être par ses connaissances une recrue indispensable pour l'empereur.



En 197, les forces de Sévère rencontrent pour la première fois celle d'Albin à Tinurium. Il semble que la cavalerie emmenée de Bretagne par Albin y ait connu de lourdes pertes. Ces cavaliers pouvaient être des Sarmates.

Sachant que Dion Cassius rapporte que Sévère ne fut présent à aucune des batailles excepté la dernière, on peut imaginer qu'Artorius devait être pour quelque chose dans la défaite initiale d'Albin. Celui-ci poussa son armée vers le sud où s'engagea en février 197 la deuxième et dernière bataille près de Lyon.

Albin défait se suicida, il semble qu'Artorius perdit la vie dans cette bataille, nul ne sait ce qu'il advint de

ARTORIUS PEUT-IL ÊTRE ARTHUR ?

son corps, s'il fut ramené en Liburnie ou en Bretagne. Une stèle lui est dédiée.

Elle se trouve dans la chapelle Saint-Martin dans la ville de Split en Dalmatie et on y lit l'inscription qui sert de fil conducteur à ce texte.

Les différents textes qui relatent la légende d'Arthur ont en commun plusieurs points. Le héros est un guerrier appelé Arthur, fils de Uther, ses actions trouvent place

essentiellement en Bretagne. Les récits les plus anciens rapportent qu'il n'était pas roi mais soldat et qu'il portait le titre de « *dux bellorum* ». Il envoya des ambassades à un empereur romain nommé Lucius. Souvent on l'associe à la légion romaine, parfois comme un auxiliaire de celle-ci. On se rappelle aussi qu'il fut l'ennemi de légions menées par un empereur romain.

Les contes décrivent souvent un chef à la tête d'hommes à cheval, caparaçonné portant cotte de maille et maniant épée, lance et bouclier. Sa forteresse se serait trouvée à Caerleon ou à Camelot, à hauteur du mur d'Hadrien tout à l'ouest. Son fameux étendard figurait un dragon. Arthur a combattu dans de nombreuses batailles en Bretagne pour défendre la civilisation contre les envahisseurs barbares Pictes, Scots et Irlandais. Ces batailles se sont déroulées près des rivières Glein, Dubglas, Bassas et Tribruit ; dans les bois de Celidon, près du château de Guinnion ; sur les monts Breguoin et Badon et contre la « cité » de la légion (*urbe legionis*). Au Mont Badon (Dumbarton Rock), Arthur massacre des Scots et des Pictes par milliers, traitant la population sans aucune pitié. Son trajet

est décrit dans la *Caledonian Invasion Map* de Linda A. Malcor.

Après avoir imposé la paix en Bretagne, Arthur se rend deux fois en Gaule, une première fois pour y rétablir l'ordre et la seconde fois dans le cadre d'une guerre civile pour y être confronté à certains de ses propres hommes et à un empereur romain qu'il défait.

En Bretagne, après la disparition d'Artorius, outre sa légende, Rome devait encore survivre.

En 208, l'empereur Septime Sévère débarque en Bretagne avec une grande armée. Pendant près de trois ans, il massacre sans pitié les insoumis et dévaste l'Écosse. Il meurt en la ville d'York en 211 cédant le trône à ses fils : Caracalla et Geta.



Sous les empereurs de cette famille seront émises des monnaies d'or, d'argent et de bronze qui commémoreront les campagnes victorieuses en Bretagne avec l'inscription

PISTES ET LÉGENDES

entière ou abrégée VICTORIAE BRITANNICAE, on pourra lire sur l'avers dans leur titulature l'adjonction du titre de BRIT (annicus) à leur nom.

Entre 206 et 273, des hommes comme Postume, Victorin, Tétricus I et Tétricus II se proclamèrent empereurs et firent sécession avec le reste de l'Empire.

Ils régnèrent sur un territoire qui couvrait la Bretagne, la Gaule et l'Espagne ; espace appelé l'Empire Gaulois.



Ces empereurs sécessionnistes émirent une énorme quantité de monnaies, de bronze, d'argent et même d'or, il semble que les ateliers principaux devaient se trouver à Trèves et à Cologne.



Ce sont essentiellement ces monnaies qui étaient utilisées en Bretagne.



Mais la raréfaction du numéraire en Bretagne et en Gaule conduisit à des productions locales d'imitations ; ces copies sont connues aujourd'hui sous le nom de barbares radiées ou *minimi*.



À la fin du III^e siècle, des raids menés par des pirates irlandais, des Saxons venant de Scandinavie portèrent de nouveau la guerre sur les côtes de Bretagne.



Pour s'opposer à ces attaques, une flotte basée à Boulogne fut armée, cette armada appelée Classis Britannica était commandée par le Ménapien, Carausius.

Ce dernier, trahissant Rome, se proclama lui-même empereur de Bretagne et de Gaule.



Six ans plus tard il devait être assassiné au profit de son ministre des finances Allectus qui prit sa place sur le trône usurpé.

Ces rébellions avaient coupé l'île de tout approvisionnement en monnaie venant du continent.

Le manque de numéraire fut à cette période compensé par l'ouverture du premier atelier de frappe de monnaies romaines en Bretagne.

Ce premier atelier identifiable se trouvait à Londres, par la suite un second fut probablement établi à Colchester. Les monnaies marquées d'un L auraient été frappées à Londres (Londinium) celles qui portent

MONNAIES DES USURPATEURS

un C ou CL proviendrait de Colchester (Camulodum) ou de Bitterne (Clausentum).



Certaines monnaies émises sous Carausius ne portent aucune marque d'émission et d'autres portent la marque RSR ou R.

Nous n'avons actuellement aucune idée certaine sur la localisation de ces ateliers.



On retrouve pour Carausius et Allectus un monnayage d'or, d'argent et de bronze argenté.



Pour Allectus existent des petits bronzes marqués d'un « Q » qu'on appelle des quinaires mais qui sont certainement des aureliani réduits.



Il existe de rarissimes antoniniani de Carausius où son buste est représenté avec ceux de Dioclétien et de Maximien avec la légende CARAVSIVS ET FRATRES SVI (Carausius et ses frères) émis aux environs de 292-293 AD à Camulodunum. Cet exemplaire absolument exceptionnel provient de la vente Triton VI, lot 1074

On trouve plus facilement des monnaies à la légende se terminant en GGG pour les trois augustes.

En 296, un terme est mis à cette aventure par Constance Chlore qui envahit la Bretagne et la replace sous l'autorité de Rome. Avec la restauration du pouvoir légitime, il fut décidé de poursuivre la frappe de monnaies à Londres.



Première émission depuis la ré-ouverture de l'atelier monétaire de Londres - c. 297 D : Tête aurée de Dioclétien à droite - IMP

RETOUR AU SEIN DE L'EMPIRE

C DIOCLETIANVS PF AVG R: Genius avec modius corne d'abondance et chlamyde tenant une patère - GENIO POPVLI ROMANI - LON (exergue).

Ce qui était en accord avec la volonté politique de Dioclétien de décentraliser le fonctionnement de l'Empire, notamment en multipliant les ateliers monétaires qui pouvaient ainsi approvisionner des régions en numéraire sans passer par Rome.



Ainsi des folles furent produits à Londres dès 296 aux noms de Dioclétien, Maximien, Constance, Galère, Sévère II et Maximin II. Sous le règne de Dioclétien, le nombre d'ateliers monétaires fut augmenté.



Aux premiers temps de l'Empire, la monnaie de Rome suffisait totalement pour la production du numéraire. Dès le III^e siècle l'extension des frontières vit une augmentation exponentielle du besoin en monnaies. C'est essentiellement le follis qui fut émis dans ces ateliers décentrés. Ils portaient l'inscription GENIO POPVLI ROMANI.



À la mort de Constance, qui survint en Bretagne à Eburacum (York) en 306, son fils Constantin fut élevé au rang d'empereur. Au même moment Maxence fils de Maximien se rebelle contre Sévère II et le tue. Constantin s'allie à Maximien pour marcher sur Rome où il défait Maxence à la bataille du pont Milvius et devient ainsi le seul empereur à l'ouest en 312. La mort de Galère un an plus tôt avait laissé à l'est deux turbulents successeurs Licinius et Maximin II. En 313, Licinius défait son rival. Il règne à l'est pendant onze ans. En 324 aux batailles d'Hadrianopolis et de Chrysopolis, Constantin défait Licinius et devient le seul auguste d'un Empire réuni. Pendant toute

cette période, Londres va produire des folles au nom de tous ces princes. Le coût de la guerre fait que le Follis passe graduellement de 10,5 g à 3 g et de 28 mm à 17 mm en 322.

Depuis 317, Constantin émet des monnaies représentant sa personne, sa mère Héléne, sa femme Fausta et ses trois fils, Crispus, Constantin II et Constance II ignorant déjà complètement Licinius.

Pendant toute son activité, Londres va émettre plus ou moins 587 types de combinaisons différentes selon leurs droits, leur revers, leurs inscriptions, les co-empereurs avaient le rang d'auguste (AVG) leur subalterne eux tenaient le rang de très noble César (NOB CAES ou juste NC).



Le déclin de Rome en Bretagne commence probablement aux environs du milieu du IV^e siècle avec des incursions barbares venant d'Écosse, d'Irlande, d'Allemagne et des Pays-Bas. À partir de 360, ces raids devinrent beaucoup plus organisés. En 367 les forces romaines en Bretagne subirent une cuisante défaite. L'attaque conjuguée

FIN DE LA BRETAGNE ROMAINE

de plusieurs tribus conduisit au *break-down* général sur l'île.

Les désertions dans l'armée, la désorganisation qui s'en suivit conduisit à une période de chaos sans ordre ni loi qui dura jusqu'en 369, date à laquelle sous l'égide de l'empereur Valentinien I, la Bretagne connut sa dernière réorganisation incluant la reconstruction des défenses, des villes avec le rétablissement de l'ordre et de la Loi.



En 383, le commandant des légions de Bretagne, Magnus Maximus renie son allégeance à l'empereur Gratien et se fait attribuer la pourpre par ses troupes. Il envahit la Gaule défait et tue l'empereur légitime. Maximus règne sur la Bretagne, la Gaule, l'Espagne et le nord de l'Afrique.



En 388 il décide de prendre Rome, mais la Fortune lui tourne le dos et, à son tour, il est défait et tué à la bataille de Poetovio par Théodose I.

Le règne de Magnus Maxime est cependant intéressant pour les numismates dans la mesure où il autorisa la réouverture de l'atelier monétaire de Londres qui produisit des siliques et des solidi. À cette époque Londres avait été rebaptisée AUGUSTA c'est ainsi que sur les monnaies d'or et d'argent émises dans ses ateliers on peut lire AVGOB.

Par la suite la Bretagne, dans le système foederati, n'eut plus de garnison romaine sur son sol. La défense du territoire était confiée à des troupes auxiliaires, surtout d'origine germanique, Votadine, Dammoni ou Saxonne.



Honorius envoya en Bretagne au IV^e siècle un général d'origine vandale, Stilicon, pour y organiser la défense ; ces efforts furent réduits à rien en 407 par le soulèvement

des forces militaires qui élevèrent au rang d'empereurs leurs généraux Marcus, Gratien, et Constantin III, ce dernier s'aventura avec toute son armée en Gaule où il fut défait en 411 par Constantius.



À la suite de cet événement, Rome n'apporta plus aucun soutien à la Bretagne. Après 407, la Bretagne dégarnie de troupes se défend comme elle peut contre les attaques des Saxons, des Angles, des Jutes, des Pictes et des Scots.

Les Romano-Britons en appelèrent à Honorius qui n'eut jamais la possibilité, la force ou l'envie de ramener les aigles en Bretagne marquant la fin de l'hégémonie romaine sur la Britannia.

En 429, saint Germain d'Auxerre va en Bretagne lutter contre le pélagianisme, une doctrine chrétienne considérée comme hérétique, et aide les Bretons à lutter contre les envahisseurs. Les sources sur cette période sont rares et parfois légendaires. La résistance des Bretons est attribuée à divers

LE MYSTÈRE SUBSISTE

personnages : Ambrosius Aurelianus qui organise les troupes bretonnes face à l'invasion saxonne. Ce soldat issu de l'aristocratie bretonne romanisée aurait été formé aux techniques militaires romaines, le roi Vortigern, du conseil à Londres. Vers 425, l'est de l'île tombe sous l'autorité des Anglo-Saxons. Cette région se referme sur elle-même et perd entre autres le contact avec l'Église catholique à Rome.

En 446, une délégation de Bretagne porte un message à Rome, on retient cette fameuse phrase : « Les barbares nous poussent à la mer et la mer nous ramène aux barbares ». Rome resta sourde à cet appel et n'accorda aucune aide. Les Saxons prirent le contrôle de la Bretagne repoussant les tribus romano-britanniques vers le pays de Galles, vers le Devon et la Cornouailles. Au VII^e siècle il ne restait rien de la domination romaine en Bretagne.



Du V^e au X^e siècle, nos sources se résument à des vies de saints, pleines de miracles et de chronologies plus qu'incertaines, à des listes de rois légendaires, et à des poèmes ou fragments de poèmes qui relèvent plus de la fiction que de l'histoire. Ces sources, de provenances diverses, non seulement ne se complètent pas l'une l'autre, mais se contredisent souvent et laissent, de toute

façon, d'énormes lacunes dans leur information faisant le lit des contes et des légendes.

« Le temps brise et disperse la réalité, ce qui reste devient mythe et légende. » Nuto Revelli

Par Agostino SFERRAZZA

Références :

- Les œuvres de Dion Cassius et d'Hérodien.
- L'*Historia regum britanniae* (Histoire des rois de Bretagne) écrite par Geoffrey de Monmouth au XII^e siècle.
- Historia brittonum* (l'Histoire des Bretons rédigée par Nennius vers 800)
- Les Annales Galloises (*Annales Cambriae*) écrites entre 960 et

- 980.
- William of Malmesbury's *Gesta regum anglorum* (ca. 1125 C.E.)
- Les œuvres de Chrétien de Troyes, de Kemp Malone, de C. Scott Littleton et de Linda Ann. Malcor
- WIKIPEDIA, Encyclopédie libre www.petrus.sk
- Ladislav Petrus.
- J'adresse un cordial et particulier remerciement à Linda Ann MALCOR et à Ladislav PETRUS.

LES HABITS NEUFS DE LA BCE



La BCE nous informe de sa nouvelle ligne de billets par un pdf d'une indigence rare et qui montre bien la manière dont ces gens considèrent les peuples européens : comme des *minus habens* incapables de comprendre quoi que ce soit hors d'un bourrage de crâne indigne même d'une publicité pour lessives.

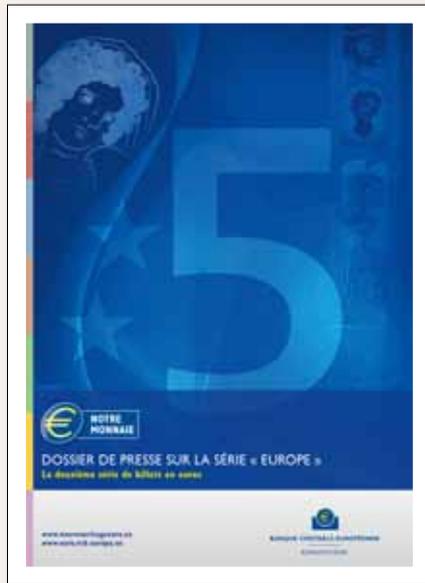
Les informations et schémas utiles et informations nouvelles représentent 2% du document le reste étant de la propagande, des jolies photos et des anecdotes pour crétiens. On a échappé à la fille dénudée genre Monnaie de Paris pour les euros circulants mais au rythme où la communication de la BCE dégénère, c'est pour la prochaine fois.

Bien sûr « *Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec les services de presse de la BCE et des banques centrales nationales (BCN) de l'Eurosystème.* » En clair, les imbéciles du petit peuple, passez votre chemin et regardez les belles images, les professionnels, contactez-nous en direct.

Je précise que ce pdf indigent est la seule chose que l'on trouve, d'ailleurs avec difficultés, sur le site de la BCE à propos de la nouvelle gamme, [cliquez pour le télécharger](#)

sur le site de la BCE ou [ici pour télécharger la copie que nous en avons mise en ligne](#). Un rapide survol de la presse générale et spécialisée montre que même à ce niveau, aucune information utile n'est passée.

Que voulons-nous savoir ? Si oui ou non, cette gamme contient des puces RFID, projet mortifère et dangereux que nous dénonçons depuis des années !



Présentation, on l'espère plus complète, le 10 janvier avec le billet de 5 euros, et mise en circulation en mai 2013. Si l'info RFID n'est pas sortie d'ici là, la première chose que je ferai en recevant mon premier 5 euro Nouvelle Gamme sera de descendre à la cuisine au four à micro-ondes, et de le mettre à cuire. Si le papier contient une puce, elle est invisible, tellement fine qu'elle est dans la texture du papier. Mais la puce - évidemment métallique - explosera et brûlera dans le micro-onde, révélant sa présence. Immédiatement, je passerai l'info dans le blog et ressortirai tous les documents et vidéos accumulés depuis des années sur le sujet pour faire un BN mémorable qui prendra date.

Michel PRIEUR

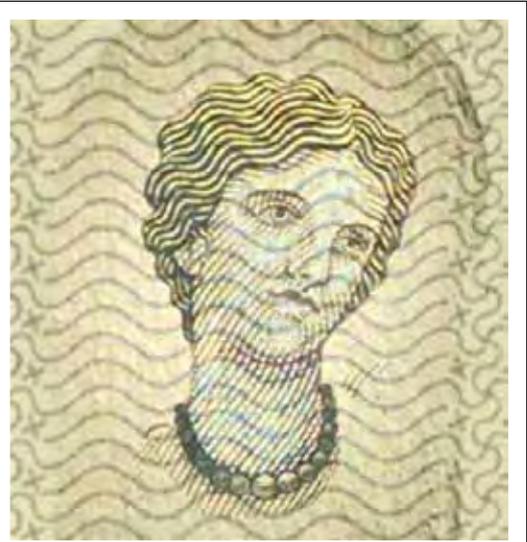
DES BOURRICOTS INCULTES...

La BCE est très fière d'avoir intégré dans son nouveau billet un visage... WOWOWOW..

Je défaille, de surprise : ces gens ont enfin compris - cela fait juste douze ans que les numismates leur disent que leurs billets sont immondes et inhumains !

Mais regardez ci-dessous ce qu'ils ont choisi pour être reproduit à ces centaines de millions d'exemplaires...

Je me cite, un texte de 2001, désolé pour les autres, ils n'avaient qu'à écrire et mettre en ligne ce qu'ils pensaient :



« *On pourrait citer des exemples à l'infini : toute monnaie peut servir de support à une analyse symbolique de son message. Pourquoi en France une Semeuse ? Quel message envoie cette Semeuse ? Est-elle imaginable sur la monnaie d'un autre pays, si oui, lequel et pourquoi ?*

Nous nous limiterons donc à une seule analyse, celle d'une monnaie qui n'existe pas encore mais qui nous concerne directement : l'euro.

Nous n'allons pas faire une lecture politique de ces billets, ce qui n'est pas notre propos mais une analyse symbolique : chacun en tirera ses propres conclusions.

Vous pouvez voir les modèles des billets prévus et les explications symboliques officielles sur le site de la Banque de France; vous pourrez aussi les trouver sur le site de la European Central Bank, Frankfurt am Main.

Quels sont les explications symboliques officielles fournies ? « Au recto de chaque billet, fenêtres et portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération qui règne au sein de l'Union européenne. Les douze étoiles du drapeau européen expriment le dynamisme et l'harmonie de l'Europe. Au verso est repré-

senté un pont, symbole de la coopération et de la communication étroites entre les peuples européens ainsi qu'entre l'Europe et le reste du monde. » (citation exacte extraite in extenso du site de la European Central Bank).

Avant de décortiquer cette profession de foi, un coup d'œil sur le graphisme et les couleurs.

Ils sont techniquement bien conçus en lisibilité et ne risquent pas d'entraîner d'erreurs de lecture. Les graphismes, strictement réalisés sur ordinateurs, sont complètement déshumanisés : pas une courbe qui ne soit mathématiquement parfaite et rigoureuse, pas un seul trait visiblement tracé par une main humaine (sauf... la signature du Président de l'ECB).

Les couleurs semblent avoir été calibrées avec le souci de créer une ligne « industrielle ». Nous n'avons pas encore les vrais billets et ne pouvons les regarder que sur les écrans d'internet mais aucune des nuances choisies dans chaque couleur ne semble pouvoir se rapprocher d'une couleur visible dans la Nature et qui pourrait être familière à un humain d'Europe.

Il est néanmoins possible que de telles couleurs existent hors des palettes graphiques des ordinateurs mais, dans ce cas,

QUEL EST LE MEDIUM ?

uniquement sur des crustacés abyssaux, des batraciens mutants ou des méduses.

Bref, au départ pour des raisons de sécurité et d'utilisation la plus large possible, certainement très louables, ces billets sont volontairement des produits industriels totalement aseptisés, avec lesquels aucun citoyen européen ne pourra trouver le moindre lien affectif, ne serait-ce qu'une couleur familière ou la trace de l'intervention d'un être humain.

Quel est le message ? Ce n'est plus Euroland mais Robotland : il n'y a pas de message, ces billets ont été conçus pour des machines à compter, pas pour des êtres humains.

Passons à l'analyse symbolique. Inutile au premier abord de disséquer les représentations puisque nous disposons des intentions des créateurs. Les mots clés sont « l'esprit d'ouverture et de coopération », « coopération et de la communication étroites entre les peuples européens », « coopération et de la communication étroites entre l'Europe et le reste du monde ». Bien sûr, on trouve aussi « douze étoiles du drapeau européen expriment le

dynamisme et l'harmonie de l'Europe » mais si douze étoiles en cercle symbolisent le « dynamisme et l'harmonie de l'Europe »,

alors n'importe quoi peut symboliser n'importe quoi...



Revenons aux mots-clés du message : ouverture, coopération, communication. Louables intentions. Mais que demandent les peuples ? Prospérité, Sécurité, maintenant et dans le futur. Les mots clés du message, aux yeux d'un utilisateur citoyen européen quelconque, ne sont pas positifs et sécurisants pour lui mais pour l'Autre, n'importe quel autre, celui qui bénéficiera de l'ouverture, de la coopération et de la communication.

Promettre la coopération et l'ouverture - merveilleux - mais nous ne vivons pas dans un conte de fées et tout citoyen européen voit chaque matin son journal rempli de situations de conflits, de dangers et d'agression, comme c'est le cas depuis que le monde est monde.

Envoyer un message de coopération et d'ouverture, n'importe quel boy-scout et la sagesse populaire savent que c'est une excellente méthode pour se retrouver agressé. Où est le message de « Prospérité, Sécurité, maintenant

QUEL EST LE MESSAGE ?

et dans le futur » ? Quel message recevez-vous ?

Quel message auraient-ils du envoyer ? Celui de la grandeur de l'Europe, dans des billets en couleurs franches, signés par des dessinateurs humains, consacrés aux héros de l'Europe, qu'il s'agisse de Bach, Picasso, Mozart ou Léonard de Vinci : rien qu'en musiciens et en peintres, on pouvait illustrer les gloires de l'Europe et de l'Humanité sur des centaines de billets.... Là, le message européen aurait été perçu et l'euro aurait eu sa chance.

La Monnaie communique aussi à l'insu de ses créateurs... et dans le cas de l'euro, c'est particulièrement grave.

Quel est le premier reproche adressé à l'euro ? D'être le représentant d'une zone économique avant d'être le représentant d'une entité politique, alors que toutes les unions monétaires du passé à signes monétaires uniques (donc pas l'Union Latine, qui conservait les signes identitaires propres à chaque pays dans ses émissions) sont venues après des unions politiques.

Qu'il s'agisse du tétradrachme d'Alexandre, du denier romain, du dinar islamique, tous furent installés après une union politique. L'euro est une union monétaire avant une union politique : il est donc particulièrement grave que la communication de l'euro soit

au mieux inintelligible, au pire répulsive, car elle peut ruiner les chances d'une union politique réelle, efficace et qui puisse apporter aux peuples européens « Prospérité, Sécurité, maintenant et dans le futur ».

Soit nous cessons d'avoir des signes monétaires uniques (même si la valeur et la référence sont uniques) et nous pouvons rester des nations, soit nous gardons un signe monétaire unique et les nations sont vouées à l'extinction ou l'ensemble aux guerres civiles.

À l'aube d'un nouveau millénaire, entrés dans le XXI^e siècle, nous allons perdre l'un de nos principaux repères identitaires, celui de notre Monnaie qui, il suffit de regarder LE FRANC ou les billets de la Banque de France, communiquait fortement sur notre

identité collective et portait de plus notre nom.

Nous attendons un message, orphelins de notre identité française, d'une nouvelle monnaie qui ne nous en propose aucune. »

Ce texte a été publié il y a onze sur mon blog de l'époque. Bien évidemment, tant que le temps n'avait pas fait son office, il ne pouvait pas paraître sur cgb.fr.

Quand on voit maintenant, douze ans après, le pdf infantile produit par la BCE à propos de sa nouvelle gamme, il faut revenir aux fondamentaux, surtout en voyant l'incompétence incroyable des gens qui ont choisi cette horreur d'« Europe » illustrée sur leur billet.

Michel PRIEUR

L'Europe qu'ils auraient dû choisir



On trouve dans les archives de CNG un tétradrachme de Larissa d'une qualité exceptionnelle avec un pedigree prestigieux, [cliquez pour le voir avec sa description](#) et regardez ce que la BCE aurait dû choisir pour incarner l'Europe :



PAPIER-MONNAIE 24

Sortie décembre 2012, clôture le 11 janvier 2013

711 lots d'exception



PAPIER-MONNAIE 24 n'est pas une vente comme les autres.
Yann-Noël Hénon n'est pas un collectionneur comme les autres.

Le passage à l'Euro et l'apparition de billets graphiquement... navrants, a mis en lumière la qualité des émissions passées de la Banque de France.

En 2003, Yann-Noël Hénon découvre ces trésors du patrimoine ; graphiste de métier, il y puise inspiration, repères, références. Les premiers billets intègrent les premiers classeurs, les premiers pointages amènent les premières questions.

De collectionneur chasseur, il passe très rapidement à collectionneur chercheur, chaque note du Fayette est examinée, chaque référence étudiée. Cette collection devient un membre de sa famille, pas un hobby, une passion. Sa connaissance compense ses possibilités financières et lui permet de réunir de belles raretés, les recherches se précisent, les pointages se multiplient. En 2008, il décide de partager ses découvertes et crée le site Billets Club de Bois Colombes.

Après cinq ans de collection classique, YNH devient acteur du monde du billet, son site permet à de nombreux amateurs d'obtenir des informations inédites, des listes d'alphabets, de numéros, de références mal connues. Le travail est fait, et bien fait, les collectionneurs échangent leurs découvertes et le site foisonne d'informations utiles.

Dix ans ont passé, la passion est intacte mais a évolué. Le chercheur a pris l'ascendant sur le chasseur, les impératifs matériels et le temps de cerveau disponible ont poussé YNH à prendre une décision difficile : vendre. Nous savons tous que ce type de décision est toujours difficile, trop d'affect, trop de temps passé pour se contenter d'un chèque, même gros !

PAPIER-MONNAIE 24 se devait de rendre un hommage appuyé à un amateur si particulier. Le catalogue a donc rompu avec quelques habitudes :

- la couverture a été réalisée par YNH : nous y retrouvons sa Bretagne natale ; la tour Eiffel symbole de sa région d'adoption ; les billets du Trésor un domaine de recherche très pointu sur le site BCBC ; le Petit Prince pour la poésie et le patrimoine... le graphiste a offert son œil et sa main, le collectionneur ses références et sa passion.
- un catalogue en deux parties, la collection YNH seule en première partie, puis une sélection de plusieurs autres amateurs incluant aussi une collection de Debussy et de Quentin de la Tour.
- des billets visibles aussi sur le site BCBC
- et enfin, cerise sur le gâteau, une date de clôture spéciale... le 11 janvier... jour anniversaire de Yann-Noël Hénon !

Attention, des pépites se cachent dans cette vente, certaines sont évidentes, mais d'autres encore mal connues. Prenez du temps pour faire votre sélection, aucun billet de PAPIER-MONNAIE 24 n'est là par hasard !

Jean-Marc DESSAL



PAPIER-MONNAIE 24

1^{re} partie :

Collection Yann-Noël Hénon,
créateur du site BCBC
(Billets Club de Bois Colombes).

399 lots :

Assignats
Banque de France
Trésor
Essais, Documents

2^e partie :

312 lots de divers amateurs :

Un billet inédit de 1722
Belle série d'assignats
Billets du XIX^e
Essais, épreuves
Collection de 20 Francs Debussy
Collection de 50 Francs Quentin de la Tour
Trésor

visitez le site www.bcbc.fr



SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

PAPIER-MONNAIE

SPÉCIAL FRANCE

Collection Yann-Noël Hénon et divers

→ Clôture le 11 janvier 2013

24

TRESOR

Jean-Marc Dessal - Michel Prieur

Sortie décembre 2012
clôture le 11 janvier 2013
711 lots d'exception

Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

